

CPPAP N° 0927682135

l'école

MAI / JUIN 2023

6 EUROS

N° 101

émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



**C'EST TOUJOURS
NON !**

DOSSIER :
**C'EST QUOI
CE TRAVAIL ?**
P. 14-23

- Questions à Sophie Béroud :
« Une victoire morale du syndicalisme » p. 6-8
- Le congrès de la CGT,
une tragédie qui finit bien p. 10-13
- Israël-Palestine p. 30-31

Journées d'étude et assemblée générale de l'École émancipée

Pour la troisième année consécutive, nos journées d'études auront lieu au centre du Soleil de Jade à Préfailles en Loire-Atlantique. Elles se tiendront du samedi 8 juillet à 14 heures au mardi 11 juillet à 12 heures.

Un des temps forts des journées d'étude de l'École émancipée (J3E) est la tenue de l'AG statutaire*, à laquelle participent uniquement les cotisant·es à la tendance.

L'École émancipée, c'est en effet une articulation fine entre, d'une part, une tendance syndicale dans la FSU (ce qu'on appelle l'ÉÉ-FSU) avec sa légitimité reposant sur le vote des syndiqué·es et les choix faits par ses représentant·es dans les instances de la fédération et de ses syndicats nationaux et, d'autre part, une association regroupée autour de la promotion de la revue historique (depuis 1910...) ayant son fonctionnement propre reposant sur la légitimité de ses adhérent·es.

Cette assemblée générale annuelle, véritable outil de gestion de notre tendance, permet d'en définir démocratiquement de grands axes de travail.

Le rapport d'activité de l'année est présenté: collèges et stages organisés, déplacements de camarades de l'équipe responsable (ER) à des stages décentralisés, etc. Il est débattu et des projets pour l'année prochaine sont avancés: quel stage fédéral ou de syndicat national, quelles activités de l'ER auprès de groupes départementaux (GD) ou de camarades isolé·es... Sont aussi pointés et discutés d'éventuels problèmes de réponses politiques faites par la tendance au sein de la FSU dans l'année écoulée, en lien avec les camarades en responsabilité syndicale dans la fédération.

Le rapport financier est lui aussi présenté, avec le vote d'un quitus donné aux camarades en charge de la trésorerie. Ce rapport est l'occasion pour les cotisant·es d'avoir un état précis de nos finances et de les envisager au regard des besoins de la vie de la tendance.

Un des enjeux importants est le point sur notre revue car c'est l'AG de l'association des Ami·es de l'École émancipée (historiquement incarnée par la revue). On discute donc tant de sa trésorerie que de son contenu et de sa diffusion. Les échanges sont nourris car ils permettent, avec les camarades de l'équipe de rédaction et de la trésorerie, de dégager des axes de réflexion sur le développement de notre revue, véritable outil historique

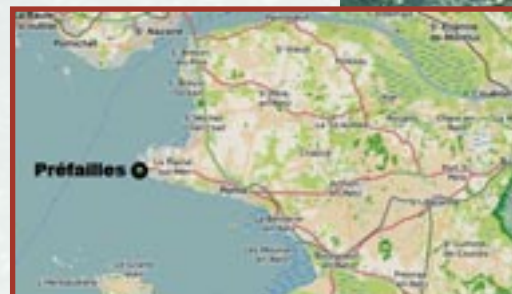
de propagande pour la tendance. La décision de mettre la revue dans des librairies locales a été validée par une AG statutaire. Des échanges ont toujours lieu sur les adhésions séparées à la tendance et à la revue qui parfois génèrent des oublis d'adhésion ou de réadhésion à la tendance. Cette année, la nouvelle formule de la revue nous sera présentée.

L'AG est aussi un moment où l'on débat des chantiers en cours, même si certains sont inscrits dans le programme des J3E. Cela permet aux camarades de faire une présentation exhaustive de leurs travaux, par exemple sur les outils numériques, le site, la création ou non d'une cellule contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ÉÉ...

Cette année, l'AG statutaire revêt aussi un caractère particulier, car elle doit acter le changement d'équipe responsable. En effet, après quatre années, dont une tronquée pour cause de Covid, le GD 44 passe la main au GD 60. Il est important de réussir les transitions d'ER et de les préparer en amont. C'est pourquoi il faut que d'autres GD réfléchissent à devenir équipe responsable plus tard, car la rotation régulière de l'ER maintient notre fonctionnement horizontal ainsi que l'implication de toutes et tous, le développement de notre tendance et son dynamisme. ●

BERNARD VALIN POUR L'ER

* Cette publication vaut convocation à l'assemblée générale statutaire.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale: 33 €.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1800 €): 22 €.
- Abonnement de soutien: 55 € ou plus...
- Abonnements multiples: ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)



VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

▶▶▶ par carte bancaire sur le site de l'ÉÉ <http://www.ecoleemancipee.org>

▶▶▶ par chèque à l'ordre de: l'École Émancipée c/o Nicolas Walczak, 25 A rue de Lepinsek 57600 Forbach

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Dominique ANGELINI, Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Adrien MARTINEZ, Véronique PONVERT, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée
CONCEPTION GRAPHIQUE : Éric MONTELLO

IMPRESSION : L'IMPRIME
20-22, rue des Frères Lumière. 93220 Neuilly-sur-Marne.
L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Nous utilisons l'écriture inclusive, sans obligation pour des contributeurs·trices extérieur·es.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1er juin 2023.

Le n°100 de mars et avril 2023 a été tiré à 1400 exemplaires.

COUVERTURE: PHOTO AFP / FREDERICK FLORIN

SOMMAIRE

p. 2 : Journées d'étude et assemblée générale de l'École émancipée

p. 3 : Édito

SYNDICALISME

p. 4 et 5 : Le RN, ennemi des classes populaires et des syndicats

p. 6 à 8 : Questions à Sophie Bérout : « Une victoire morale du syndicalisme »

p. 8 : Mobilisation : poursuivre la réflexion

p. 9 : Vote d'orientation FSU-Snuipp : l'ÉE à son plus haut niveau !

p. 10 à 13 : Le congrès de la CGT, une tragédie qui finit bien

DOSSIER : p. 14 à 23

C'EST QUOI CE TRAVAIL ?



ÉDUCATION

p. 24 et 25 : Pacte-socle : un fusil à trois coups

ÉCO-SOCIAL

p. 26 et 27 : Pertes et profits

FÉMINISME

p. 28 et 29 : Les Journées intersyndicales femmes, un rendez-vous féministe incontournable !

INTERNATIONAL

p. 30 et 31 : Israël-Palestine, « le non-respect du droit international alimente la dynamique armée »

CULTURE

p. 32 à 34 : Du rap contre les bassines inutiles ; Un festival de jazz devenu éducateur ; *En lutte ! Carnet de chants* ; *L'établi* de Mathias Gokalp ; *Black is beautiful* ; De quoi la *Fantasy* est-elle le nom ?

ÉCOLOGIE

p. 35 : Contre les mégabassines : « on continue, on continuera »

p. 36 : Darmanin chasse les « mauvais-es migrant-es »

Au-delà d'une « victoire morale »

Depuis mi-mars et le recours au 49.3, face à l'impasse politique dans laquelle il est enfoncé, le pouvoir flirte très dangereusement avec ce qu'on appelle l'illibéralisme. Tout d'abord avec le retour d'une gestion brutale des manifestations laissant libre cours à la répression policière allant de pair avec le recours massif à des gardes à vue arbitraires pour tenter d'en dissuader la participation, notamment de la jeunesse qui réagissait au coup de force démocratique. Ensuite, avec les diverses déclarations du ministre de l'Intérieur dénonçant le « terrorisme intellectuel d'extrême gauche » et tentant de refaire le coup gaullien du parti de l'ordre devant une mobilisation sociale majoritaire le dépassant. Dans le même élan et par le même ministre, appuyé par la cheffe du gouvernement, la LDH est mise en cause et le bien-fondé de ses subventions questionné à cause de sa farouche volonté de dénoncer les dérives du maintien de l'ordre, dans les manifestations retraitées comme à Sainte-Soline. Avec sa volonté confirmée d'une nouvelle loi « immigration », le gouvernement valide les thématiques du RN et les met en œuvre à Mayotte. Enfin, la myriade d'arrêtés préfectoraux entendant interdire les rassemblements-casserolades lors des déplacements des membres de l'exécutif, et annulés ensuite par la justice administrative, a trouvé son apogée lors de la cérémonie du 8 mai avec la remontée présidentielle de Champs-Élysées interdits à la population.

Du côté du pouvoir, les « 100 jours d'apaisement » retentissent également comme une fuite en avant néolibérale pour réenclencher un travail idéologique afin de poursuivre ses contre-réformes. Car, depuis près de quatre mois, le mouvement social met à mal l'édifice macronien en donnant le « la » politique, permettant de remettre au premier plan la réalité du travail et celles et ceux qui le font au quotidien. L'éducation est en première ligne de cette tentative de reconquête brutale avec le « pacte enseignant », la négation du métier des AESH et l'emblématique réforme de la voie professionnelle. Celle-ci trouve parfaitement sa place dans la recherche d'une libéralisation forcenée du marché du travail avec sa modulation de l'offre de formation selon les besoins du bassin d'emploi, rabaissant ainsi les qualifications du lycée pro à des diplômes locaux sans valeur. Ce destin de main-d'œuvre jetable auquel Macron veut condamner un tiers de la jeunesse, essentiellement issue des familles populaires, résonne avec sa volonté d'accroître contrôles et sanctions envers les bénéficiaires du RSA, sommé·es désormais d'effectuer une quinzaine d'heures d'activité hebdomadaire.

Du côté du mouvement social, les « 100 jours » se transforment en « 100 jours du zbeul », un feu roulant d'actions, pour rendre toujours aussi visible le rejet massif de la réforme des retraites, et plus largement de la politique libérale poursuivie avec acharnement, avant la nouvelle journée de grève du 6 juin, deux jours avant le vote d'une proposition de loi à l'Assemblée pour abroger le recul de l'âge de départ à 64 ans.

L'enjeu maintenant est bien d'aller au-delà de la seule « victoire morale » pour le mouvement social et de mettre en échec cette réaffirmation néolibérale mâtinée d'ordre. Sur les retraites évidemment mais également sur la nécessité d'une tout autre répartition des richesses, passant d'abord par une augmentation générale des salaires, et par l'urgente bifurcation écologique. ●

ARNAUD MALAÏSÉ

Le RN, ennemi des classes populaires e

Silencieuse depuis le début de la mobilisation sociale, l'extrême droite prétend profiter de la crise alors même que son programme défend le capital (national).

Quand le 6 mars dernier Jordan Bardella annonce le déplacement de Paris au Havre de la célébration le 1^{er} mai de « la fête de la nation », ce choix vise d'abord à « remobiliser » les militant·es car il s'agit d'une « ville ouvrière, populaire ». Il est vrai que le parti d'extrême droite a disparu médiatiquement depuis le mois de janvier. Aucune surprise tant la question sociale a toujours embarrassé un mouvement dont Attac résumait l'orientation générale de sa représentante en 2022 ainsi : derrière la « candidate du peuple », un national néolibéralisme au service des puissants.

Discret à l'Assemblée, absent dans la rue

Dès janvier, le RN se posait déjà en premier opposant à la contre-réforme des retraites. Oubliés ses votes contre l'augmentation du Smic et des petites pensions, disparue l'arnaque du projet initial d'une retraite à 60 ans avec 40 annuités. Peu importe. L'imposture est réelle, mais fidèle à son habileté à surfer sur les colères anti-Macron, l'extrême droite entretient l'ambiguïté, jouant la partition de la respectabilité sans se dévoiler à l'Assemblée pour éviter les coups. Tout juste 200 amendements déposés mais qui permettent au RN de retrouver ses fondamentaux identitaires et ses obsessions pour financer les retraites : la lutte contre l'immigration et une politique nataliste (« *je préfère qu'on fabrique des travailleurs français plutôt qu'on les importe* » Sébastien Chenu France Inter 13 février 2023).



PHOTO: MARTIN ROCHE / JOUEST-FRANCE

De participation au mouvement social, il n'en sera nullement question. Avant tout parce que l'intersyndicale, unie, avait clairement signifié son hostilité à la présence de député·es RN dans ses cortèges. Et si l'extrême droite parlementaire se montre très rétive face aux grandes contestations sociales collectives, la mobilisation actuelle illustre combien le RN évolue sur un fil. Tirillé entre sa base sympathisante populaire opposée à la réforme et son électorat plus marqué à droite qui est hostile

aux grèves reconductibles et aux blocages, le parti a essayé prudemment de jouer sur les deux tableaux. Un profiteur de crise, en somme. Sans se priver au passage d'attaquer les syndicats.

Face aux syndicats, une hostilité et des stratégies mouvantes

Dans sa tradition corporatiste et d'hostilité aux organisations syndicales, ne disposant pas de réseaux militants hormis à FO ou à la CFTC, le parti a adopté des stratégies multiples au fil des décennies. Prenant appui sur les bons résultats présidentiels de Jean-Marie Le Pen dans l'électorat ouvrier en 1995 et sous l'impulsion de Bruno Mégret, le parti lance sa première offensive « sociale » avec la création de syndicats étiquetés FN (police, pénitentiaire...). La bataille juridique engagée par la CGT et la CFDT se conclut en 1998 par un arrêt de la Cour de Cassation invalidant ces structures adeptes du principe de préférence nationale. Entre-temps, le parti a présenté, au nom d'une Coordination française nationale des travailleurs, 132 listes aux élections prud'homales de 1997 qui ont obtenu 5,91 % des voix (avec des pics dans le sud du pays) avant d'être annulées par la justice.

La scission de 1999 a raison de cette première expérience d'entrisme et le travail d'implantation syndicale est délaissé. Jusqu'à



© HUGO BOURSIER

Au Havre, plus de 10 000 manifestant·es venu·es célébrer les travailleurs et travailleuses, en ce 1^{er} Mai, se sont fait entendre à travers la ville. Marine Le Pen et son parti sont restés bunkérisés.

t des syndicats

l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du FN en 2011, avec sa volonté de « dédramatiser » le mouvement, une nouvelle attention est donnée en direction du monde du travail. On retrouve en 2011 la création du Cercle national de défense des travailleurs syndiqués, ersatz de syndicat, qui ambitionne « d'informer et défendre les travailleurs frontistes particulièrement les syndiqués ». Mais également la création de collectifs professionnels dont le succès sera essentiellement d'ordre communicationnel...

Et si l'engagement de syndicalistes au FN/RN découle plus de démarches individuelles que d'une stratégie cohérente de l'appareil frontiste, les élections cantonales de mars 2011 produisent un électrochoc avec la présence de six syndicalistes sur les listes du parti, dont le très emblématique Fabien Engelmann, responsable CGT des territoriaux d'Hayange. Cet épisode accélère la prise de conscience par les syndicats de l'urgence de combattre concrètement la pénétration dans le monde du travail des idées véhiculées par l'extrême droite.

La stratégie de Marine Le Pen vise désormais davantage à servir un discours social pour fidéliser et élargir ses soutiens populaires (lettre aux fonctionnaires, visites à la sortie d'usines). Mais l'hostilité à l'égard des syndicats perdure. En témoignent les amendements déposés ces derniers mois visant à retirer aux syndicats représentatifs le monopole de la candidature aux élections professionnelles ou les déclarations de Louis Aliot (« les syndicats sont les croque-morts du monde économique et social [...] ils ne servent à rien » BFM 25 mai 2022).

Un vote RN en progression chez les fonctionnaires

Derrière les représentations médiatiques présentant les classes populaires comme les principaux soutiens du FN/RN suinte un évident mépris de classe. Mais la progression du vote Le Pen dans le monde ouvrier est indéniable.

Il y aurait beaucoup de choses à retenir de ces 30 années de métamorphoses : une grande fidélisation de l'électorat qui se féminise depuis l'arrivée de Marine Le Pen, un basculement du vote ouvrier de droite vers le FN/RN, une percée dans les tranches d'âges intermédiaires ou une homogénéisation de l'implantation territoriale. Mais aussi la pénétration significative du vote parmi les fonctionnaires. Le phénomène n'est pas nouveau mais la poussée touche les trois versants (à commencer par la fonction publique hospitalière). Et si ce vote se stabilise parmi les personnels de catégorie C (déjà à un niveau

élevé en 2017), il progresse fortement parmi les A et B. Comment expliquer cela ? En opérant un rapt en partie réussi sur le social (via une campagne axée sur le pouvoir d'achat) et au prix de bien des dissimulations, Marine Le Pen est parvenue à capter l'attente sociale de nombre de fonctionnaires, écoeuré·es par un macronisme coupable de dégradation des conditions de travail et d'indifférenciation entre secteur public et secteur privé.

Et s'il fallait trouver une petite note positive, regardons du côté du sondage Harris pour *Liaisons sociales* qui mesure les proximités syndicales avec les votes politiques. Certes, le vote des sympathisant·es du syndicalisme reproduit la tripartition constatée pour l'ensemble de l'électorat. Pour autant, le fait d'être proche d'un syndicat réduit, un peu, la probabilité de voter pour l'extrême droite. Et de toutes les OS, la FSU demeure la plus imperméable au vote d'extrême droite (14 % contre 35 % à FO).

La responsabilité du mouvement syndical dans le combat contre la menace fasciste est

considérable. Des chantiers ont déjà été engagés, aussi bien la campagne intersyndicale « Uni-es contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques » menée depuis 2014, que le travail d'information et de formation conduit dans le cadre de Visa. Au-delà, notre riposte trouve son efficacité réelle aussi bien dans l'engagement quotidien des équipes syndicales dans les luttes et solidarités concrètes, que l'insertion dans toutes les initiatives unitaires de la gauche sociale et politique. Et soyons certain·es d'une chose : le succès des forces d'extrême droite n'est ni inéluctable ni irréversible. ●

PATRICK CASSAN (SUPAP-FSU)



PHOTO : D. R.

L'ANTIDOTE AU HAVRE

Cette année, le 1^{er} Mai au Havre revêtait un caractère exceptionnel à double titre : bien sûr avec l'appel de l'intersyndicale nationale, mais aussi avec la venue au Havre des cadres du RN pour soi-disant « fêter la Nation ». Dès l'annonce de cette provocation dans la ville qui fut « capitale de la grève » en 2016, et dans laquelle la liste du RN fut éliminée dès le premier tour des élections municipales en 2019, une première réunion a eu lieu à l'initiative d'Attac. Elle a rassemblé 60 participant·es représentant plus de 20 organisations : il a été décidé de donner un caractère massif, festif et le plus unitaire possible à la riposte contre la présence de l'extrême droite dans la ville et cela malgré un délai très court (1 mois). Il y a eu des débats avec un certain nombre d'organisations syndicales (CGT, CFDT et Unsa) qui voulaient relativiser la place de l'extrême droite dans un texte unitaire, ce qui a empêché d'obtenir un appel regroupant l'ensemble des organisations. Il y a eu deux appels, un de l'intersyndicale et un autre de l'ensemble des autres organisations associatives, politiques ainsi que la FSU et Solidaires (qui ont signé les deux appels) à une manifestation unitaire. À l'issue de la manifestation, les manifestant·es ont rejoint un « village militant » avec des stands des organisations, des prises de parole, mais aussi un méga concert de 6 heures avec la participation de groupes locaux – dont Médine – résolument opposés à la présence de l'extrême droite au Havre et ailleurs.

ALAIN PONVERT

■ **DES QUESTIONS À SOPHIE BÉROUD, POLITISTE SPÉCIALISTE DU SYNDICAT**

« Une victoire morale du syndicalisme »

Quatre mois après le début d'un mouvement social inédit, l'École émancipée propose de se décentrer en interrogeant Sophie Béroud.

L'occasion de revenir sur les particularités de ce mouvement et d'interroger également les difficultés du syndicalisme à mettre massivement l'ensemble des salarié-es en grève, notamment dans un mouvement interprofessionnel. Une analyse que la revue poursuivra dans le prochain numéro.



PHOTOS: D. R. / JEAN FRANCOIS BADIAS (AP) / RADIO FRANCE - VALÉRIE MOSNIER

✓ **ÉE :** *Pourquoi ce mouvement réussit-il à rassembler si largement, des éboueurs aux cadres, du public au privé, sans oublier la jeunesse ?*

Le mouvement a bénéficié dès le début d'une ampleur très large car les conséquences de la réforme sont apparues clairement : deux ans de plus au travail. Par le passé, les enjeux des réformes des régimes de retraite ont pu revêtir une dimension parfois plus technique, plus difficile à expliciter. Là, cela renvoie à des choix de société et de vie, à la possibilité de se projeter dans une période après la vie active en bonne forme physique. Alors même que les conditions de travail et d'emploi sont aujourd'hui fortement dégradées dans de nombreux secteurs, comment penser « tenir » physiquement et aussi moralement deux ans de plus ? Le rejet de la réforme est très fort parmi les salarié-es du secteur privé comme du public, mais il n'est pas homogène. Comme une enquête menée par le

collectif *Quantité Critique*⁽¹⁾ l'a bien montré, le rejet est particulièrement intense chez les ouvriers et ouvrières, les employé-es et les professions intermédiaires qui subissent une très forte pénibilité au travail (industrie, services à la personne, transports, santé, éducation...). C'est la façon dont le gouvernement a imposé la réforme, son passage en force à l'Assemblée avec le recours à l'article 49.3, puis l'ampleur de la répression policière, qui ont contribué à faire entrer dans le mouvement une partie de la jeunesse lycéenne et étudiante, peu mobilisée au départ, comme souvent sur les enjeux de retraite.

✓ **ÉE :** *L'unité syndicale rare de ce mouvement social a-t-elle été une force ou plutôt un facteur de rigidité empêchant certaines modalités de mobilisation ?*

Je reste pour ma part convaincue que cela a été une force car cela a indéniablement facilité

« Un décalage entre des mobilisations interprofessionnelles qui mettent des millions de personnes dans la rue et des mouvements de grève qui demeurent très limités »



Sophie Béroud et Martin Thibault, *En luttant! Les possibles d'un syndicalisme de contestation, Raisons d'agir, 2021.*

la participation de salarié-es éloigné-es des syndicats. Les manifestations ont permis de rassembler massivement, bien au-delà des rangs des sympathisant-es des différentes organisations, y compris dans des petites villes, des zones rurales. L'unité a donné plusieurs forces au mouvement : le fait de garder une très forte popularité sur plusieurs mois, mais aussi d'empêcher toute manœuvre de division du côté du

1) <https://qcritique.hypotheses.org/644>



– et qu'en retour, les salarié-es de ces secteurs craignent de se retrouver isolé-es. Malgré l'idée de « France à l'arrêt », on est resté de fait sur un schéma implicite et assez

classique d'appel à la grève reconductible alors qu'on fait maintenant le constat, mouvement après mouvement, que la possibilité de grève reconductible, voire de grève tout court, s'est considérablement réduite pour beaucoup de salarié-es. Cet affaiblissement des pratiques grévistes sur le lieu de travail a bien sûr à voir avec la multiplication des statuts d'emploi, des formes de précarité, ou encore les processus d'individualisation des conditions de travail, des horaires, des primes.... En lien avec tous ces éléments, c'est aussi le résultat des difficultés à faire exister les collectifs de travail. Le phénomène n'est pas nouveau. Depuis le début des années 2000, on constate un décalage entre des mobilisations interprofessionnelles qui mettent, à plusieurs reprises et au cours de plusieurs mois, des millions de personnes dans la rue – la lutte contre le CPE en 2006 en a été l'un des premiers exemples – et des mouvements de grève qui demeurent très limités. Celles et ceux qui participent aux journées d'action posent au mieux quelques journées de grève, voire utilisent des RTT, des congés ou essayent de ne venir que quelques heures à la manifestation tout en étant au travail une demi-journée. La pratique de la grève, mais aussi la culture de la grève, sont devenues plus rares, parce qu'il faut pouvoir la discuter et l'envisager de façon collective.

gouvernement. Après, il est vrai que ce sont les appels nationaux aux journées d'action, décidés par l'intersyndicale, qui ont donné le rythme, avec une difficulté à faire vivre et à densifier des AG interprofessionnelles locales. Des actions locales de blocage, d'invasion de lieux ou d'interpellations d'élus, pensées comme complémentaires aux grosses journées de manifestation, ont cependant commencé à se déployer de façon plus forte à partir du 16 mars. Elles ont contribué à donner un nouveau souffle au mouvement, en ouvrant plus d'espace pour la participation des jeunes et elles permettent aujourd'hui de continuer à le faire vivre.

✓ **ÉE** : *Comment expliquer que, malgré des manifestations historiques et une adhésion populaire inédite, le 7 mars n'ait pas atteint l'objectif de mettre la France à l'arrêt ?*

L'idée de parler de « la France à l'arrêt » plutôt que de grève générale était intéressante car elle permettait de s'adresser à toutes les catégories de travailleur-euses, d'inviter chacun-e à trouver les moyens d'arrêter son activité. Cela n'a pas eu le succès escompté, sans doute car il y a toujours un peu d'attentisme quant à certains secteurs professionnels considérés comme les moteurs potentiels de la mobilisation – les cheminot-es, les salarié-es des raffineries...

✓ **ÉE** : *Les schémas « classiques » des mouvements sociaux de ces dernières années qui s'appuyaient sur des secteurs moteurs (voire un seul) en grève reconductible et des assemblées générales plutôt fournies semblent être bousculés, qu'est-ce qui a changé ?*

Oui, de ce point de vue, il existe un très fort contraste entre le mouvement qui s'est déployé entre décembre 2019 et mars 2020 contre la première tentative de réforme des retraites du gouvernement Philippe et le mouvement actuel. En 2019-2020, avant que la crise sanitaire et le premier confinement ne viennent mettre un point d'arrêt à la lutte, on se souvient que l'épine dorsale de celle-ci était la grève reconductible menée par les agent-es de la SNCF et de la RATP. Certain-es ont alors fait jusqu'à

55 jours de grève. Ce puissant mouvement de grève, qui avait aussi un peu pris dans l'éducation, avait alors marqué la volonté de redéployer des actions à partir du lieu de travail. Il venait après la révolte populaire des Gilets jaunes en 2018 qui ont réussi à faire reculer le gouvernement, en investissant avant tout l'espace public. Et dans bien des équipes militantes syndicales existait en 2019 la volonté de reprendre la détermination des Gilets jaunes, mais en réinvestissant l'espace du travail. La configuration de cette année est très différente, même si certaines fédérations syndicales professionnelles, en particulier à la CGT, ont

« Le fait d'avoir gagné en crédibilité et en légitimité de façon globale doit aussi se traduire pour les syndicats sur le lieu de travail, afin d'y reconquérir de leur force, de la capacité à agir »

tenté de se placer un peu à l'avant-garde du mouvement, comme les salarié-es du gaz, de l'électricité et des raffineries. À l'inverse, les grèves ont été beaucoup plus limitées à la RATP et plus largement dans les transports urbains. Le fait qu'il n'y ait pas un secteur véritablement fer de lance est-il une force ou une faiblesse pour le mouvement ? Cela ouvre la possibilité de faire tourner la grève, de se relayer, ne pas développer une « grève par procuration ». Mais en même temps, cela crée aussi une forme d'attentisme d'autant plus difficile à surmonter que dans bien des secteurs, les conditions ne semblent pas réunies pour envisager une grève reconductible.

✓ **ÉE** : *Les nouvelles modalités d'action avec des opérations de blocage qui semblent émerger sont-elles si nouvelles et que traduisent-elles ?*

Non, en effet, ces modalités ne sont pas nouvelles. Les opérations de blocage (de nœuds routiers, de péages, d'entrepôts logistiques, de



zones industrielles, de ports) ont par exemple été très fréquentes et nombreuses dans le cadre de la mobilisation contre la loi Travail. Elles parlent à mon sens de deux choses. D'une part, elles renvoient à la volonté chez bien des militant-es de trouver une nouvelle efficacité dans leurs actions, d'amplifier le rapport de force avec le gouvernement pour réussir à gagner ; trouver les points qui vont véritablement perturber le fonctionnement de l'économie capitaliste, de la production des marchandises à leur circulation. D'autre part, ces actions de blocage parlent aussi du déplacement de la lutte hors des lieux de travail. Face à des grèves qui ne parviennent pas à se massifier, des assemblées générales qui ne prennent pas vraiment sur le lieu de travail, des militant-es préfèrent se retrouver dans des actions « coups de poing » plus galvanisantes. Cela peut parfois nourrir des tensions entre les militant-es qui « rament » dans leur établissement ou entreprise pour tenter de faire exister un peu de dynamique collective, de faire en sorte que la grève prenne, et celles et ceux qui se projettent désormais surtout dans des actions à l'extérieur.

✓ **ÉÉ : Le syndicalisme retrouve une forte légitimité de contre-pouvoir, comment peut-il prolonger ce rôle au quotidien comme sur les questions de société ?**

Oui, bien que la loi sur les retraites ait été adoptée et validée par le Conseil constitutionnel, on peut parler me semble-t-il d'une victoire morale du syndicalisme. La mobilisation a mis en lumière les profondes failles du régime politique dans lequel nous sommes, ainsi que les dérives autoritaires du pouvoir en place. Cela renforce la légitimité des syndicats, bien loin du discours porté depuis très longtemps par la plupart des responsables politiques qui dénonçaient la faiblesse structurelle du syndicalisme en France, de son assise sociale (sans interroger d'ailleurs celle des partis). C'est un revirement important. Mais le fait d'avoir gagné en crédibilité et en légitimité de façon globale doit aussi se traduire pour les syndicats sur le lieu de travail, afin d'y reconquérir de leur force, de la capacité à agir. Peut-être qu'une des retombées de ce mouvement historique sera d'ouvrir un nouvel espace de contestation dans les entreprises et les fonctions publiques, de permettre de dénoncer avec plus d'écho les formes imposées de « dialogue social ». ●

**PROPOS RECUEILLIS PAR
ARNAUD MALAISE**

POUR SUIVRE LA RÉFLEXION

✓ **Quelle partie du salariat est davantage mobilisée ?**

Pour aller plus loin que les très nombreux sondages se limitant à quantifier la hauteur du rejet de la réforme des retraites et le soutien de l'opinion au mouvement social, le collectif de chercheurs et chercheuses *Quantité critique* a mené le sien auprès d'un échantillon national représentatif important de 4 000 personnes. Cela permet d'analyser plus finement les différences selon les catégories d'actifs et d'actives.

Au moment de l'étude, fin février, 15 % d'entre elles et eux s'étaient mobilisé-es par la grève ou dans les manifestations. *Quantité critique* met en avant que ces travailleurs et travailleuses « correspondent à une fraction spécifique des opposant-es, d'abord caractérisée par la proximité avec un syndicat. Davantage que la syndicalisation, c'est le lien avec les syndicats et le fait d'entretenir des relations de solidarité au travail qui apparaissent décisifs ». En miroir de ce constat statistique qui valide le constat empirique des syndicalistes sur le terrain, l'étude met en avant que si l'isolement au travail « alimente l'opposition à la réforme, il constitue, dans le même temps, un frein à l'action ». Elle confirme ainsi également l'importance cruciale pour le syndicalisme de participer à développer des collectifs de travail.

✓ **Quelle pérennisation possible du cadre intersyndical ?**

Au-delà du mouvement retraites et à côté du chantier à poursuivre pour la FSU sur l'unification du syndicalisme de transformation sociale avec CGT et Solidaires, une forme de pérennisation du cadre intersyndical national actuel permettrait de maintenir un haut rapport de force en poursuivant des actions communes sur divers enjeux se posant au monde du travail.

En plus des déclarations de la CFDT et de la CGT, des éléments objectifs sur la réalité de cette intersyndicale, loin d'être la simple résurgence de celle de 2010, poussent en ce sens. En effet, dès le début de la mobilisation, elle a affirmé clairement une revendication explicite de retrait de la réforme et porté également un certain degré d'affrontement avec le pouvoir, inhabituel dans ce cadre, de « la mise à l'arrêt du pays » à la « crise démocratique qui s'ajoute à la crise sociale ». Si elle a éprouvé davantage de difficultés à affirmer un contre-projet alternatif sur les retraites, elle a posé quelques éléments autour d'un meilleur partage des richesses, de l'emploi des seniors et des inégalités touchant particulièrement les femmes.

Des éléments dans la suite des textes unitaires de l'été dernier sur les salaires, le refus de la réforme de l'assurance-chômage et la nécessité d'engager une transition écologique socialement juste. Des chantiers toujours d'actualité. Reste à construire ce cadre intersyndical souple permettant des analyses et mobilisations communes sur tous ces sujets tout en permettant des initiatives propres dans des cadres différents, notamment avec le mouvement social et les forces politiques.

✓ **Quel rapport au politique ?**

Une nouvelle fois, ce mouvement a mis en lumière la difficulté, très prononcée en France, de faire se rencontrer et dialoguer organisations syndicales et partis politiques de gauche, et ceci malgré la création de la Nupes en 2022. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer ce constat :

✓ les appartenances politiques des adhérent-es des syndicats peuvent être très diverses, ce qui rend les directions syndicales très frileuses sur les rencontres publiques avec les partis politiques, pour éviter des tensions internes. De ce point de vue la Nupes est probablement « trop à gauche » pour une partie importante de l'intersyndicale.

✓ On ne peut pas nier non plus que le PCF, dont l'influence est encore étonnamment importante dans certaines directions syndicales, n'est que du bout des lèvres dans la Nupes, ce qui peut expliquer aussi en partie la froideur de certaines organisations, a priori idéologiquement plus proches de la Nupes pourtant.

✓ Le calendrier politique étant différent du calendrier syndical, de nombreuses tensions existaient bien avant le mouvement contre la réforme des retraites, y compris pour les syndicats les plus proches de la Nupes, sur les actions à mener autour de sujets relevant aussi bien des syndicats que des partis politiques, par exemple la question de l'inflation en 2022 et de la difficulté pour une partie croissante de la population de vivre dignement.

On peut pourtant penser qu'un cadre de discussions pérennes entre les syndicats et les partis politiques permettrait à la fois d'élargir les actions et de créer les liens permettant l'émergence d'un débouché politique aux propositions portées par les syndicats. Il faut cependant trouver les voies pour le mettre en place, ce qui est particulièrement ardu et ne sera peut-être pas plus facile à court terme avec les prochaines échéances électorales qui se profilent et qui ajoutent aux tensions internes de la Nupes... ●

CLAIRE BORNAIS ET ARNAUD MALAISE

Vote d'orientation FSU-SNUipp : l'ÉÉ à son plus haut niveau !



PHOTO: SOPHIE DONZELOT / CO SD FSU-SNUIPP

En progression constante depuis 2015, l'École émancipée confirme sa place dans la FSU-SNUipp avec un nombre de votant·es jamais atteint. En dépit d'un calendrier compliqué avec une consultation programmée neuf mois après la tenue du congrès national de Mulhouse et une période de mobilisation sociale de grande ampleur, ce résultat est le fruit du travail engagé par les équipes militantes et l'orientation portée par l'ÉÉ.

Avec 18 195 votant·es, la participation augmente de 4,32 points et s'établit à 33,87 %. Après une baisse en 2019, la participation retrouve un niveau comparable à 2016. Preuve de l'attachement à la démocratie interne, un tiers des syndiqué·es s'est prononcé sur l'orientation de la FSU-SNUipp, ce qui reste une particularité forte dans le paysage syndical.

Quelques chiffres

L'ÉÉ poursuit sa progression avec un résultat global passant de 30,51 % à 32,10% (+1,59 point). Son score augmente de 844 voix pour s'établir à 5 717 voix. C'est son niveau le plus haut depuis 1993. Cap symbolique, l'ÉÉ représente désormais plus de la moitié des voix d'Unité et Action. Elle augmente en nombre de voix dans 58 départements et en pourcentage dans 56 départements. Au-delà de ses bons résultats dans ses « bastions » (31, 60, 25, 39), elle progresse de plus de 10 points dans 15 départements (13, 44, 94, 10, 82, 79, 01, 18, 21, 91, 26, 35, 43, 80, 973) et de plus de 20 points dans cinq départements (52, 70, 71, 08, 54). Elle devient

majoritaire dans quatre départements où elle était déjà en animation ou co-animation (13, 21, 54, 71) mais en perd cinq (03, 11, 24, 30, 34).

UA recule avec un résultat global passant de 64,73 % à 63,58. % (-1,15 point), mais progresse de 989 voix pour un total de 11 324 voix. Elle augmente en nombre de voix dans 56 départements et en pourcentage dans 46 départements.

Les trois autres tendances font les frais de la dynamique de renforcement de l'ÉÉ au détriment d'UA, la hausse de la participation ne bénéficiant à aucune d'entre elles. Émancipation recule de 1,22 point et progresse de 52 voix ; URIS et FU reculent légèrement, tout en perdant des voix. FU passe sous la barre symbolique de 1 %.

Une orientation qui rassemble, un résultat qui oblige

L'ÉÉ voit son travail reconnu dans la FSU-SNUipp. Son orientation est renforcée, ce dont témoigne le gain d'un septième siège au secrétariat national. Mais le travail collectif doit être poursuivi pour peser encore plus et enclencher les transformations nécessaires de l'outil syndical. Ce résultat et ce septième

siège l'y contraignent et lui en font porter la responsabilité collectivement.

Si l'ÉÉ convainc de plus en plus de syndiqué·es, c'est parce qu'ils reconnaissent le travail d'équipes militantes portant l'idée d'un fonctionnement plus horizontal à tous les niveaux, où l'exigence d'un débat interne de qualité permet l'investissement de toutes et tous dans la construction du syndicat. C'est aussi parce que ses militant·es portent un syndicalisme ancré sur le terrain, aux pratiques transformées, exigeant sur l'analyse des politiques et les ruptures à porter : transformation des métiers, des structures et du management, démantèlement du cadre paritaire, question climatique, nouveaux mouvements sociaux, réflexion sur la stratégie syndicale... autant de sujets à mettre plus largement entre les mains des syndiqué·es. C'est enfin la reconnaissance du travail fourni au niveau local. En répondant aussi bien aux demandes individuelles qu'aux volontés de « changer le monde », les camarades investi·es localement montrent l'étendue et la diversité du syndicalisme de transformation sociale et font ainsi la démonstration concrète qu'ils construisent la FSU-SNUipp.

Des perspectives

Une réflexion doit s'engager sur les leviers pour développer la tendance dans les départements où elle est actuellement absente mais où elle fait des voix. Ou encore pour la renforcer là où elle ne repose que sur des camarades isolé·es. Des pistes sont déjà identifiées pour faire vivre l'ÉÉ entre deux congrès nationaux et la rendre plus visible auprès des syndiqué·es, comme la remise en place d'une formation militante ou la programmation de stages académiques. Il s'agit pour toutes et tous de construire l'orientation et la stratégie de la tendance de façon plus horizontale, plus collective, en partant d'une démarche de terrain.

C'est en popularisant l'importance du pluralisme dans un syndicalisme animé et dynamisé par le débat d'idées et la synthèse que l'École émancipée s'impose comme tendance incontournable. C'est à cela que toutes les équipes, départementales comme nationale, vont travailler d'arrache-pied d'ici le prochain congrès avec l'objectif de faire progresser encore davantage l'ÉÉ dans la FSU-SNUipp. Avec en ligne de mire que toute la fédération en sorte gagnante ! ●

L'ÉQUIPE ÉÉ DE LA FSU-SNUIPP

En décembre 1995, la tenue du congrès en plein conflit social avait eu pour effet de ressouder une organisation solidaire en période de lutte. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci à Clermont-Ferrand du 27 au 31 mars 2023, où la CGT tenait son 53^e congrès. La nouvelle secrétaire générale l'a souligné dans son discours de clôture, le congrès a été tendu, violent parfois dans l'expression. Deux traits majeurs en ressortent.

Un congrès anti Martinez. Le fonctionnement du secrétaire général sortant a coalisé contre lui, parfois en dehors de toute appréciation politique. S'il y a un « *plus jamais ça* » à maintenir, c'est bien ce mode de fonctionnement. La bonne question est toutefois : qu'est-ce qui fait qu'une confédération qui ne cesse de se recommander de la démocratie puisse laisser éclore et perdurer en son sein de tels dysfonctionnements ? Il est vrai que la Confédération n'a pas le monopole de cette interrogation : de nombreuses fédérations, en particulier parmi les plus critiques, n'offrent pas vraiment un modèle alternatif de démocratie.

Ceci conduit au deuxième constat qui est l'impossibilité pratique, dans de telles enceintes, d'avoir un débat politique un peu construit sur le passé comme sur l'orientation. Ont été totalement esquivés certains problèmes de fond rencontrés par la CGT au cours du mandat précédent et plus encore si on considère la trajectoire de l'organisation sur une dizaine ou une vingtaine d'années. Un grand nombre de discours se sont inscrits dans la longue tradition d'exercice de la magie du verbe : des jugements expéditifs, avec des simplifications du réel conduisant à un concours de radicalité n'ayant pour beaucoup qu'un rapport assez lointain avec les pratiques et plus encore avec les problèmes concrets et quotidiens de la CGT. Dépourvue d'ossature réelle, la direction sortante n'a que médiocrement défendu son bilan, laissant libre cours à des excès dégradant une ambiance déjà tendue.

Cette « forme congrès » avait un sens dans une organisation unie sur l'essentiel, acceptant les rituels de reconduction de l'orientation et de la direction sous l'ombre tutélaire du père absent (le Parti communiste français). Après être sortie de ce contrôle externe exercé par le Parti pendant quelques décennies, la CGT n'a pas su inventer de règles propres permettant

Le congrès de la CGT, un

Sophie Binet est la première femme secrétaire générale depuis la création de la CGT, en 1895.



© PHOTOPOR/LA MONTAGNE/MAKPPP

53^e
la cgt / congrès
du 27 au 31 mars 2023
Clermont-Ferrand

d'organiser et de trancher ses débats internes. Ce constat avait déjà pu être fait lors de l'ainsi nommée « crise de succession » de Bernard Thibault, il y a une dizaine d'années. Le vrai congrès se tient en dehors des délégués, avec d'interminables séances nocturnes du Comité confédéral national (CCN) tournant à l'aigre, voire à l'invective, brassant des tactiques illisibles : des noms circulent dans la presse, des alliances s'annoncent sur *Twitter*... Il y aurait matière à réfléchir sur ce théâtre qui tient lieu d'exercice de la soi-disant souveraineté des syndicats.

De cet imbroglio est ressortie l'élection de Sophie Binet comme secrétaire générale, flanquée de plusieurs secrétaires généraux de fédérations (notamment énergie et santé) dont Laurent Brun, secrétaire général de la fédération des cheminot·es devenu administrateur de la CGT (un poste stratégique). Le Bureau, rappelons-le, est l'instance exécutive de la CGT. Il doit encore être complété d'ici l'été, notamment par quelques responsables d'unions départementales (UD), afin de contrebalancer la présence en force des fédérations.

Sophie Binet n'est pas une inconnue dans la CGT : secrétaire générale de l'Union des ingénieur·es, cadres et technicien·nes, elle avait déjà été membre du Bureau pendant le court magistère de Thierry Lepaon, avant d'être remerciée par Philippe Martinez lors de sa prise de fonction. Son élection comme secrétaire générale est quelque peu inattendue, mais arrive opportunément pour rétablir une « image » de la CGT plus conforme à son rayonnement dans le mouvement social en cours. Ses premiers pas ont montré les qualités d'une responsable qui connaît ses dossiers et ne s'en laisse pas conter. Elle a su composer un Bureau pluraliste qui redeviendra sans doute un lieu de débats et de synthèses.

Quelques lignes de tension

Derrière les invectives de Clermont-Ferrand sont apparues néanmoins quelques lignes de clivages. Un premier pôle se dessine, constitué d'organisations qui sont affiliées à la Fédération syndicale mondiale (FSM) : trois fédérations (agroalimentaire, chimie, commerce), quelques UD (Bouches-du-Rhône, Val-de-Marne, Indre, Cher...) se retrouvent ensemble du fait de cette affiliation internationale, contradictoire, rappelons-le, avec celle de la Confédération qui a quitté la dite FSM en 1995. La fédération de l'agroalimentaire s'est un peu dissociée des autres en restant sur une ligne légitimiste vis-à-vis de l'équipe sortante. Ce groupe a défendu un amendement pour que la Confédération se rapproche de la FSM, demande largement repoussée par le congrès (72 %), ce qui montre tout de même 28 % de votes favorables, c'est-à-dire beaucoup sur un tel sujet*.

Un deuxième groupe est composé des

La tragédie qui finit bien



© FRANCIS CAMPAGNONI

organisations critiques au nom de la convergence des luttes : la Confédération était jugée par elles peu encline à la coordination, trop timide dans les mots d'ordre. Hostile à *Plus jamais ça* et au projet d'alliance privilégiée avec la FSU et Solidaires, ce groupe est emmené par les fédérations des cheminot·es, de l'énergie, des secteurs où la CGT est certes encore largement dominante mais prise dans une dynamique de recul importante. On y trouve également la fédération de la santé, le secteur le moins en difficulté des trois fonctions publiques.

Le troisième groupe, sur la défensive, était constitué par des organisations (UD et fédérations) qui soutenaient avec plus ou moins d'enthousiasme l'équipe sortante, mais surtout les orientations qui étaient apparues pour une ouverture de la CGT aux conflits élargissant les perspectives revendicatives de l'organisation (vers les luttes féministes, les questions environnementales, les questions du travail, etc.) ; les mêmes soutenaient une alliance explicite avec Solidaires et la FSU, rapprochement sèchement récusé par les deux autres groupes. Pour ceux-là, Marie Buisson représentait une certaine continuité des engagements antérieurs. La majorité des UD se retrouvaient derrière cette sensibilité.

L'addition des suffrages du premier et du deuxième groupe sur le rapport d'activité a produit un rejet à une très courte majorité. Pour éviter qu'une telle addition se reproduise sur l'orientation, le document a été largement amendé pendant la nuit, gommant les aspérités du texte, de telle sorte qu'il ne dessine plus véritablement d'orientation ; il a recueilli au final un soutien assez large (72,8 % des voix). Deux victimes sacrificielles : toute référence à

Plus jamais ça a disparu, ne restent que les engagements du congrès précédent, non contredit par celui-ci, à travailler avec des organisations du champ associatif sur les thématiques environnementales. La formulation antérieure, audacieuse, de rapprochement avec la FSU et Solidaires a été supprimée, au profit du rappel un peu traditionnel de la vocation de la CGT à œuvrer à l'unification du syndicalisme.

Deux remarques

Au lieu de se féliciter d'une unité qui permet l'entrée dans la lutte de millions de travailleuses·eurs, certaine·s militant·es voient dans cette ouverture un danger de dilution de la CGT dans l'intersyndicale ; ce réflexe est paradoxal pour un syndicalisme de luttes, il témoigne surtout d'un manque d'assurance dans leur propre organisation. L'exaltation bruyante du « syndicalisme de classe » (oubliant au passage la dialectique « de masse et de

classe » plus traditionnelle à la CGT) rassure. Elle témoigne surtout d'une impuissance à analyser les causes profondes du recul de la CGT dans le monde du travail. La réserve vis-à-vis de la FSU relève de cette même anxiété.

Le second constat est celui de la tendance des fédérations à se considérer comme dépositaires de la légitimité en dernier ressort de l'organisation, alors que la plupart d'entre elles sont en crise profonde. Depuis des mois, elles doublent les réunions statutaires par des rencontres interfédérales ; ce sont les mêmes qui pilotent le congrès confédéral en encadrant de près « leurs » délégations. Les UD ont réagi à cette mainmise lors du CCN, un nombre croissant d'entre elles refusent cette prétention des fédérations alors qu'elles compliquent chaque jour leur travail syndical en maintenant des frontières étanches entre champs professionnels dépassés par les dynamiques du salariat.

L'élection de Sophie Binet sauve le congrès, elle sauve la CGT à court terme parce qu'elle est intellectuellement à la hauteur de sa tâche. Il ne faudrait pas toutefois qu'il ne s'agisse là que d'un signal tourné vers l'extérieur, vers ceux qui regardent la CGT, tandis que la boutique resterait bien tenue et à l'identique par les gardiens du « *business as usual* ». Car si le besoin d'apaisement conduit à l'impasse sur les problèmes qui fâchent, alors le déclin ne sera que différé, quel que soit le talent (et elle n'en manque pas) de la nouvelle secrétaire générale. ●

JEAN-MARIE PERNOT

Politiste associé à l'Institut de recherche économique et sociale (Ires) et au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHSMC).

* Concernant la FSM, je me permets de renvoyer à mes contributions sur le blog Syndicollectif.fr



© PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODD / HANS LUCAS

De quoi la candidature de Marie Buisson était-elle le nom ?

La candidature de Marie Buisson a été proposée par la direction sortante, selon les règles habituelles dans la CGT. Plusieurs votes ont conforté cette candidature. Pourtant, au moment du vote déterminant, il a manqué deux voix pour que Marie Buisson devienne secrétaire générale.

La question démocratique

La stratégie consistant à se fondre dans les règles de vie habituelles, avec l'intention explicite de rediscuter de celles-ci et de la démocratie dans la CGT, n'a donc pas fonctionné. C'est une candidate issue d'un compromis au milieu de la nuit qui finalement a été élue. Incontestablement, il y a besoin de repenser la démocratie dans la CGT, pour retrouver un lien direct avec les syndiqué·es sans tomber pour autant dans la paralysie. C'était l'une des ambitions de cette candidature. Mais s'appuyer sur l'existant, ne pas changer les règles du jeu en cours de route, n'aura visiblement pas été la bonne stratégie : les critiques sur la direction sortante (en particulier sur les aspects démocratiques) ont favorisé la défaite de Marie Buisson puisqu'elle apparaissait comme sa candidate !

Cette question démocratique dans la CGT reste un chantier prioritaire à travailler :

on ne peut se satisfaire de ce qu'il s'est passé pendant le congrès, des violences verbales et physiques comme mode de discussions.

La question écologique

Sur ce point également, le fonctionnement de l'ancienne direction a perturbé la candidature de Marie Buisson. L'alliance *Plus jamais ça* a été imposée aux structures de la CGT sans véritable débat sur le fond et la forme. Cette erreur a été soulignée plusieurs fois, à juste titre. Il s'agissait, avec la candidature de Marie Buisson, d'avoir un travail traversant toutes les structures de la CGT pour apporter une réponse sociale à la crise écologique. Parfois de façon unitaire avec d'autres organisations syndicales ou des ONG, parfois sur ses propres initiatives. Il s'agissait d'être offensif·ves sur ce sujet, au regard des urgences climatiques et en matière de biodiversité, sans laisser de côté les questions sociales, d'emploi ou encore de travail.

La question féministe

La candidature de Marie Buisson portait la volonté d'avancer sur les questions féministes, et en particulier en interne de la CGT pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans la Confédération.



PHOTO : D. R.

Sur ce point, l'adoption du travail unitaire est une très bonne nouvelle à confirmer dans les faits.

La question unitaire

Enfin, la candidature de Marie Buisson portait l'idée d'avancer concrètement dans une unification avec la FSU et Solidaires pour construire un nouvel outil syndical qui réponde aux enjeux actuels. Outil à construire collectivement. Ce point a été mis en pause par le congrès. Dont acte. Reste que le syndicalisme portant une transformation sociale ne peut se satisfaire de la situation actuelle et que reposer cette question demeure d'actualité. ●

MATTHIEU BRABANT, ANCIEN SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA FERC-CGT

« Un besoin de débat »

Avoir un regard sur le 53^e congrès de la CGT nécessite de revenir sur ce qu'est la Confédération générale du travail et ses statuts. Loin de l'image de l'organisation très centralisée et même « caporalisée » que de nombreux commentateurs lui collent à la peau, la CGT base son fonctionnement sur le fédéralisme. C'est ce qui gère les relations dans la Confédération et entre les organisations de la CGT. Cela leur donne une autonomie de décisions et d'actions dans un cadre commun : les statuts de la Confédération et les orientations définies par les syndicats, lors des congrès confédéraux, le syndicat étant la structure de base de la CGT.

Entre deux congrès, la direction de la Confédération s'opère autour de trois instances : la commission exécutive confédérale (CEC), élue par les syndicats lors du congrès confédéral, le bureau confédéral (BC) élu par le CCN parmi les membres de la CEC et le comité confédéral national (CCN) composé des secrétaires généraux des unions départementales (UD) et des fédérations départementales (FD).

Ce rapport entre les trois niveaux d'instances vise à équilibrer les pouvoirs, favoriser la culture



© NVO

Emmanuel Vire* « Recréer du commun dans la CGT est la priorité »

Ce congrès a été difficile même si son issue est une très bonne surprise. La CGT a été à deux doigts de sortir sans direction confédérale, du jamais vu pour l'organisation, et un électrochoc pour beaucoup de camarades. Les échanges ont été très tendus, voire brutaux : on a été trop loin dans le non-respect des camarades. Alors, dans ce contexte, l'élection de Sophie Binet a d'abord été un grand soulagement. Elle a été élue car, au cours de cette folle nuit du 30 au 31 mars, elle a su proposer un bureau confédéral (BC) de rassemblement, avec des camarades qui soutenaient Céline Verzeletti et d'autres Marie Buisson. Elle a été la seule capable de provoquer ce rassemblement dans un contexte unique où le rapport d'activité, donc le bilan de la direction sortante, avait été rejeté à 50,3 % par les congressistes. Après ce congrès très violent, même si les médias ont surtout retenu l'élection de Sophie Binet, il faut engager un gros travail pour apaiser et rassembler l'organisation. D'abord en s'attendant à redonner corps à la démocratie

interne dans notre organisation. Il faut sortir de la verticalité et de l'autoritarisme dans la prise de décisions, associer davantage les organisations, professionnelles comme territoriales.

C'est pour cette raison de manque de démocratie interne que le congrès a remis en cause la participation de la CGT à *Plus jamais ça* et la question du rapprochement syndical, avec la FSU notamment. Ces thématiques, portées par Philippe Martinez, n'ont pas été assez débattues en interne et sont trop importantes pour être décidées à quelques-un·es. Les critiques ont donc surtout porté sur la méthode. Que ce soit sur les questions environnementales comme sur la nécessité d'un rapprochement syndical je suis persuadé que la CGT est prête à bouger, mais cela doit se faire de manière démocratique.

Sophie Binet présente de grandes qualités : elle est jeune, elle a une expérience de syndicaliste étudiante, elle a été secrétaire générale de l'Ugict-CGT et elle joue un rôle essentiel depuis des années sur la place des femmes dans la CGT. C'est elle

qui a porté cette problématique au sein de notre organisation, elle a fait un travail immense, qui doit se poursuivre : quand on aura gagné l'égalité femmes-hommes, on aura en partie réglé les problèmes de démocratie et mis fin aux postures virilistes qui ne sont plus acceptables.

La CGT va poursuivre le mouvement social sur la bataille des retraites, évidemment. Mais conjointement, Sophie Binet doit rassembler et apaiser l'organisation, travail déjà engagé. Tout en réorganisant la maison confédérale qui doit réellement être au service des organisations de la CGT. Il faut leur redonner toute leur place, faire du lien et permettre les débats. Recréer du commun dans la CGT est la priorité. Pour que notre organisation redevienne la première force syndicale du pays. ●

**PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE PONVERT**

* Secrétaire général du SNJ-CGT et membre de la Commission exécutive confédérale (CEC)

ts plus larges, en amont des décisions »

du débat et ainsi rendre plus démocratique les processus de décision, en vue du rassemblement et de l'unité des organisations.

Le congrès confédéral avait à définir et valider les orientations pour le mandat à venir, mais aussi le bilan de l'activité, du fonctionnement et la construction de la future direction.

Depuis le 50^e congrès de la CGT (2013), des questions sur le fonctionnement interne, l'articulation des instances et les conceptions de la direction se sont fait jour. Depuis, ces questions se sont posées de plus en plus âprement.

Ajoutons à cela ce que toutes les organisations syndicales ont pu constater : le recul de l'engagement collectif, la perte de repères « politiques » et un appauvrissement de la culture du débat. Cela a conduit la CGT vers une verticalité dans son fonctionnement, voire une présidentialisation qui nuit à l'élaboration de l'analyse collective, de la pensée, de la culture du débat et, au final, à l'unité de l'organisation.

Sans entrer dans le détail sur la pertinence ou non du fond de certaines décisions prises par la direction sortante, il est à pointer les modalités de ces dernières :

décisions prises par le secrétaire général avec son cabinet ou le BC et confirmées par la CEC, mais sans débat avec le CCN. Le résultat étant souvent des décisions déconnectées des réalités ou incomprises, encore en contradiction avec les organisations.

Des questions aussi demeurent sur la construction de la direction confédérale autour de critères, pour certains d'entre eux essentiels, mais pour d'autres paraissant être des prétextes à écarter les expressions de différences voire de divergences, alors qu'historiquement la confrontation des analyses et l'aiguillage des arguments ont contribué à la richesse de l'organisation.

Ces questionnements qui perdurent n'ont été l'objet d'aucun réel débat au fil des derniers mandats, creusant ainsi des désaccords, sans permettre d'y apporter des éléments de réponses et des solutions.

Le 53^e congrès s'est ouvert dans une période intense de mobilisation sociale, dans laquelle s'exprime une forte exigence de démocratie, dans toutes les sphères de la société et légitimement dans notre organisation.

Les questions internes à la CGT s'en sont trouvées renforcées et les syndicats dans le congrès ont manifesté leur volonté d'être

mieux et plus pris en compte et entendus. Le besoin de débats plus larges, en amont des décisions, s'est exprimé. Le bilan d'activité de la direction sortante, proposé au vote, a été rejeté. La proposition de direction, présentée comme une direction de continuité, a concentré les critiques et oppositions.

Ce congrès a montré la capacité de l'organisation à sortir par le haut d'une situation délicate en traitant des questions trop longtemps écartées et en renouvelant largement la direction confédérale. Sans grand chamboulement, les grandes orientations ont été confirmées. Les congressistes peuvent être fier·es et satisfait·es qu'une jeune femme d'expérience, rassembleuse, à l'écoute des organisations de la CGT, du monde du travail, et ouverte aux échanges et au travail avec les autres organisations syndicales, le monde associatif et politique dans l'intérêt des femmes et des hommes qui vivent de leur travail, ait été élue secrétaire générale !

Vive le 53^e congrès de la CGT ! ●

**GISÈLE VIDALET, MEMBRE DU COMITÉ
RÉGIONAL OCCITANIE,
ANCIENNE SECRÉTAIRE CONFÉDÉRALE**

LIBÉRER LE TRAVAIL, LIBÉRER LES TRAVAILLEU

Le travail est malade du libéralisme, de l'exploitation. Se mettre à son chevet est une nécessité syndicale. Ce dossier entend aborder les transformations du travail ayant conduit à sa dégradation, mais aussi tracer les perspectives syndicales et politiques pour le libérer.

L'ampleur de la mobilisation contre la réforme des retraites est le principal marqueur de la période actuelle. Si l'opposition au recul de l'âge de départ à la retraite est à ce point massive dans le salariat, c'est que cette question cristallise celle du rapport au travail. Dans un contexte d'exacerbation des inégalités et d'une exploitation profitant toujours aux plus riches, travailler deux ans de plus est insupportable.

En effet, depuis maintenant plus de trente ans, les transformations libérales de l'organisation du travail ont eu des conséquences que le salariat paye dans sa chair. D'un côté, l'intensification du travail se traduit par une explosion des maladies professionnelles, des *burn out* aux troubles musculo-squelettiques, jusqu'à l'augmentation du nombre de morts au travail. De l'autre, l'assujettissement aux logiques managériales conduit à une perte de sens, du sentiment d'utilité sociale qu'Yves Clot traduit par un « *travail ni fait, ni à faire* ».

Et si, pour paraphraser le titre d'un livre de Marie Pezé sur la souffrance au travail, « *tous étaient frappés* », ce sont bien les « *premier-es de corvée* », mis-es au premier plan lors de la crise du Covid, qui payent le plus lourd tribut, avec une espérance de vie en bonne santé dégradée.

Selon une étude de la Fondation Jean-Jaurès, la fatigue physique et psychique aurait « *gagné tout une partie de la société* », induisant une perte de motivation qui affecterait un-e Français-e sur trois, et ce dans toutes les classes sociales, d'où le phénomène du *quiet quitting*, ou démission silencieuse. Ce constat est pourtant contesté, notamment par Dominique Méda qui affirme que les jeunes ont toujours de fortes attentes dans le travail. Exploitant l'enquête sur les valeurs des Européen·nes (*European Value Study – EVS*), elle montre que les Français-es sont les Européen·nes qui accordent le plus d'importance au travail, qu'ils soient

travailleur·euses à temps complet, à temps partiel, étudiant·es, retraité·es ou au foyer.

Mais pas à n'importe quelles conditions : « *Des conditions de travail autrefois tolérées sont devenues inacceptables pour beaucoup de salarié·es. Ce n'est pas tant que les gens veulent quitter l'emploi ou le salariat ni arrêter de travailler, c'est qu'ils recherchent des emplois avec de meilleures conditions de travail, avec un vrai sens du travail* »,

corrobores l'économiste Thomas Coutrot. Pas

étonnant qu'il soit de plus en plus difficile pour les employeur·euses d'imposer certains types d'emplois ou d'organisations du travail. Pour Thomas Coutrot et Coralie Perez, la perte de sens au travail est largement imputable au management par le chiffre, porté par les grands cabinets de *consulting* promouvant des systèmes de gestion conduisant à ce que les salarié·es ne savent plus ce qu'ils doivent faire.

Le questionnement sur le sens du travail taraude tout particulièrement les jeunes et notamment à l'aune de la crise climatique. Comment trouver du sens à son travail quand celui-ci entre en conflit avec l'urgence climatique ? De premières pistes s'élaborent comme dans le document *Démocratiser le travail dans un processus de révolution écologique et sociale* (in *Les possibles-Attac*), des pistes autour de la décarbonation du procès de travail, mais aussi de la démocratisation de l'organisation du travail et de l'ensemble de l'économie.

Nous sommes aussi invité·es à renouveler l'approche du rapport entre capitalisme, racisme et patriarcat comme régimes de domination. Avec la pandémie, la représentation de la hiérarchie sociale des métiers a été symboliquement



USE·EURS !



PHOTO : INFOUBERTAIRE

ébranlée, des activités méprisées et largement féminisées (caissières, aides à domicile, aides-soignantes, personnels de nettoyage...) se révélant indispensables pour la survie de nos sociétés. L'articulation des rapports sociaux permet de comprendre pourquoi ces travailleuses se trouvent reléguées au plus bas de la hiérarchie dans la division sexuée et raciale du travail, qui doit être appréhendée dans une perspective intersectionnelle. C'est aussi, comme le souligne Fanny Gallot, sortir toute une partie du salariat de l'invisibilité et se saisir des questions posées par ces travailleuses, notamment dans leurs luttes. Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles, partant du constat qu'« elles se tuent au travail : beaucoup tombent malades, ont des tendinites, mal au dos ou au canal carpien », montrent en quoi « la soustraitance, est de la maltraitance et de l'esclavagisme salarié ». Dans ces luttes s'articulent dénonciation de la souffrance pathogène (encore souvent considérée comme un registre mineur des mouvements sociaux) et remise en cause des processus de travail fondés sur les régimes de domination de classe, race et genre. Cette entrée impose aussi de réfléchir à partir d'une acception large du travail : productif, domestique, militant, etc., une approche peu familière au syndicalisme.

L'enjeu est donc bien la maîtrise collective de ces processus, tant elle permet de poser et de fonder une critique de la division néolibérale du travail à même de contrer les inégalités et dominations dans l'accès à l'emploi, l'assignation à des métiers, les conditions de travail et la place dans la hiérarchie de l'organisation du travail. Car, comme l'énonce le chercheur Alexis Cukier, « il s'agit de partir d'une révolution démocratique du travail pour construire les conditions et instruments nécessaires à la transformation du système productif. Cette démocratisation du travail doit concerner en même temps l'activité, le processus de travail : les formes historiques définies que prend la production des biens et des services dans une formation sociale donnée ; l'organisation du travail : l'agencement des moyens matériels et de la direction de l'activité des travailleurs dans l'établissement de travail ; la division sociale du travail : la répartition et la structuration des activités productives dans l'ensemble de la société. Autrement dit, il s'agit de faire d'une nouvelle figure politique, celle du « travailleur-citoyen » le sujet de la décision et de la mise en œuvre de la transformation du système productif. » ●

ADRIEN MARTINEZ
VÉRONIQUE PONVERT
SOPHIE ZAFARI

DONNER DU SENS AU TRAVAIL : UNE

Depuis une dizaine d'années, et plus encore avec la crise sanitaire et écologique, les interrogations se multiplient sur le sens du travail. Mais de quoi parle-t-on ? Il faut se méfier des proclamations sur la « valeur travail », qui expriment en fait une injonction culpabilisante à travailler davantage quelles que soient les conditions et les finalités du travail.

Le travail qui nous intéresse, c'est celui qu'analysait Marx et dont parlent l'ergonomie, la sociologie et la psychologie : cette activité organisée par laquelle nous transformons le monde matériel et social et nous nous transformons nous-mêmes. Le sens du travail tient à ces enjeux de transformation : un travail a du sens s'il nous permet d'être utiles, de respecter ou enrichir les normes sociales et éthiques qui orientent notre action, de développer nos habiletés et notre expérience. L'utilité sociale, la cohérence éthique et la capacité de développement sont donc les trois dimensions constitutives du sens du travail.

Pour évaluer empiriquement le sens du travail, nous avons construit des indicateurs statistiques à l'aide des enquêtes nationales sur les conditions de travail de 2013 et 2016. Nous avons montré que les métiers les plus riches en sens ne sont pas forcément les plus prestigieux ou les mieux rémunérés : assistantes maternelles, aides à domicile, ouvriers qualifiés du BTP, employés administratifs et commerciaux du tourisme... À l'inverse, les métiers où le sens du travail est le plus pauvre sont souvent peu diplômés (ouvrier-es non qualifié-es, caissières, agent-es de sécurité...) mais pas toujours (conseiller-es ou cadres bancaires). En fait, il n'y a pas de lien évident entre niveau de qualification (ou salaire) et sens du travail. Les déterminants du sens sont ailleurs : travailler en contact avec le public, dans une PME indépendante, ou bien dans le secteur public ou associatif, a plus de sens que dans un grand groupe ou chez un sous-traitant. Les enseignant-es, comme les personnels de santé, trouvent globalement du sens à leur travail mais sont fortement touché-es par les conflits éthiques, en particulier le sentiment de ne pas pouvoir faire un travail de qualité.

Un déterminant majeur de la santé

Notre étude apporte un résultat inédit : le facteur le plus explicatif de la démission d'un-e salarié-e entre 2013 et 2016 est le fait qu'il trouvait peu de sens à son travail en 2013. Une forte intensité du travail ou des conflits avec le ou la chef-fe poussent également à partir, mais pas le niveau de salaire ni même le sentiment d'être mal payé-e : contrairement à un préjugé courant, le salaire n'est pas le déterminant principal des mobilités, et même pas un déterminant du tout. Démissionner est efficace : en moyenne, l'emploi retrouvé est nettement plus riche en sens que celui quitté.



PHOTO : NICE-PRESSE



Si on ne peut pas quitter un emploi dénué de sens, le prix à payer est élevé : nous montrons que la perte de sens du travail entre 2013 et 2016 est associée à une flambée des troubles psychiques et de l'absentéisme pour maladie. Et ce n'est pas un « problème de riche ». Les ouvrier-ères trouvent dans leur travail moins de sens, mais celui-ci est aussi important pour elles et eux que pour les cadres : s'ils le perdent, les un-es comme les autres voient leur risque dépressif multiplié par deux. Les jeunes ne sont pas moins concerné-es que leur aîné-es.

La pandémie a mis au premier plan du débat public la question de l'utilité sociale des métiers (les activités « essentielles »), et a sans doute renforcé le questionnement sur le sens du travail : le taux inédit de départs volontaires (démissions ou ruptures conventionnelles) en 2022 peut s'interpréter de cette façon. Mais ce questionnement montait déjà dans la société avant la crise Covid.

La responsabilité du management

La perte de sens ressentie par les salarié-es s'explique largement par le management par les chiffres, ou *New Public Management* dans les services publics. Ce type de management s'est étendu à partir des années 1990, alors que les investisseurs financiers commencent à exiger une rentabilité élevée (ou une baisse des coûts dans le secteur public) et une transparence absolue des sources de performance. Les réorganisations permanentes sont désormais des signaux envoyés aux marchés financiers pour démontrer cette recherche inlassable d'optimisation. Inspiré du modèle Toyota dans les

ASPIRATION RÉVOLUTIONNAIRE ?



années 1980, le *lean management* a été dévoyé par des exigences de contrôle et de standardisation, des procédures rigides et un *reporting* permanent. Dans le secteur public, et dans l'Éducation nationale en particulier, cela se traduit par la multiplication des procédures et des évaluations chiffrées incessantes, ainsi que par le renforcement du commandement hiérarchique.

Les données statistiques confirment la responsabilité du management : les changements organisationnels permanents, les objectifs chiffrés, le fait de travailler en sous-traitance pour un donneur d'ordres, ces trois marqueurs du management par les chiffres, contribuent fortement à dégrader le sens du travail et donc la santé mentale et physique.

Le travail vivant malmené

Pourtant, un acquis essentiel des sciences du travail est que l'activité réelle de travail diffère toujours de celle qui a été prescrite par les dirigeant-es. Même dans les tâches apparemment les plus routinières, les personnes sont amenées, pour faire face aux inévitables imprévus qui ne

manquent jamais de surgir, à inventer, à interpréter, voire à désobéir aux ordres. Le travail fait sens quand il est un « travail vivant », quand il permet le déploiement de l'intelligence individuelle et collective, de la sensibilité et de l'attention humaine.

Avec le management par les chiffres, le « travail mort » écrase le « travail vivant ». Le travail mort, ce sont les prescriptions, les procès, les algorithmes, le *reporting* : ils peuvent être utiles pour organiser et cadrer le travail vivant, ils ne devraient pas le coloniser et encore moins l'écraser. La démotivation, les troubles de santé mentale, les démissions en masse sont le prix à payer.

C'est l'irréductible liberté nichée au cœur de l'activité de travail qui fait de ce dernier un enjeu politique majeur. Ce n'est pas par hasard que les luttes politiques dans le travail se focalisent aujourd'hui sur la question de son sens, et lui donnent une dimension éminemment critique vis-à-vis des rapports de domination dans le travail.

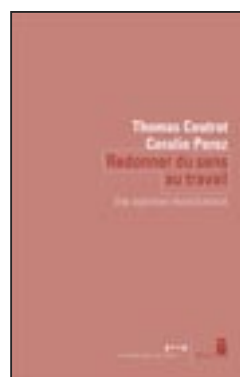
Une question de pouvoir

Nos travaux statistiques montrent que les objectifs chiffrés et les changements organisationnels sont nuisibles au sens du travail et à la santé, sauf quand les salarié-es contribuent à les décider. L'enquête *Conditions de travail* permet en effet de montrer, que pour les personnes qui estiment avoir exercé une influence sur le changement qu'elles ont connu dans leur travail, l'effet négatif de ce changement sur le sens de leur travail et sur leur santé disparaît. De même, avoir pu participer à la fixation des objectifs permet d'éviter qu'ils ne dégradent le sens du travail.

La question clé est donc celle du pouvoir sur l'organisation du travail. Voilà précisément pourquoi nous parlons « d'aspiration révolutionnaire » : l'organisation du travail est aujourd'hui la prérogative exclusive des actionnaires et de leurs mandataires, mais la quête de sens du travail débouche inévitablement sur la remise en cause de ce pouvoir.

Mais il ne suffit pas de demander aux gens leur avis : encore faut-il en tenir compte. Nous montrons que les salarié-es qui ont été consulté-es mais qui estiment ne pas avoir eu d'influence sur le changement vont plutôt moins bien que celles et ceux qu'on n'a pas consulté-es. Or les dirigeant-es français-es ne partagent pas le pouvoir : parmi les personnes qui ont connu un changement important dans leur travail en 2016, moins d'une sur cinq estime l'avoir influencé.

Comment redistribuer le pouvoir de décision sur le travail ? Il faut bien sûr questionner la gouvernance actionnariale (ou autoritaire dans le secteur public). La codétermination à la scandinave ou à l'allemande, qui permet une plus grande participation des salarié-es, pourrait être un premier pas. Mais elle ne résout guère les dilemmes liés à l'utilité sociale ou à la cohérence éthique, comme le montre le scandale Volkswagen. La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), où la gouvernance est véritablement partagée entre les parties prenantes, est une formule qui permettrait, notamment dans les grands groupes ou administrations, d'associer à la délibération non seulement les personnels mais aussi les usager-es et les associations de défense de l'environnement.



Mais il faut sans doute commencer par la reconstruction de collectifs de travail autour des enjeux du travail vivant. Les professionnel·les n'aspirent à rien tant qu'à retrouver la fierté de leur travail : pour cela, il est urgent d'instituer un véritable droit à la délibération sur le travail. Pour doter les

salarié-es et leurs représentant-es d'un véritable contre-pouvoir, une loi serait nécessaire accordant à tous les personnels une demi-journée par mois pour délibérer entre pairs sur l'organisation et les finalités de leur travail. Les animateur·trices de ces débats devront être légitimes aux yeux des personnels et autonomes par rapport au management, faute de quoi la parole ne sera pas libre. Il devra donc s'agir d'élus de proximité, formé-es spécifiquement à l'animation du débat sur le travail.

Diverses expérimentations et enquêtes syndicales ont montré que les propositions ainsi élaborées partent du vécu intime des personnes sur leur travail vivant, un vécu mis en commun et transformé en force collective : elles ont de ce fait une forte légitimité aux yeux des collègues et des managers de proximité. L'employeur-euse aurait le devoir d'y répondre formellement. Avec cette « réduction du temps de travail subordonné », les salarié-es disposeraient d'un droit politique nouveau, celui d'élaborer et de proposer des transformations du travail pour lui redonner du sens. Il s'agit désormais de mettre à l'ordre du jour une « politique du travail vivant ». La crise écologique et démocratique ne nous laisse pas vraiment le choix : il nous faut ralentir pour délibérer. ●

THOMAS COUTROT ET CORALIE PÉREZ

Auteur-es de *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Le Seuil, septembre 2022.

INVERSER LES PRIORITÉS, CHANGER DE LOGIQUE

« Qui d'entre vous a déjà fait un métier pénible ? [...] Qui peut lever la main ? Personne [...] Vous n'avez pas le droit de mettre à genoux les gens qui tiennent la France debout ! » Dans son intervention du 7 février 2023 à l'Assemblée nationale, la députée Rachel Keke souligne à quel point la contre-réforme des retraites est la goutte d'eau dans un océan de ras-le-bol des métiers pénibles, des conditions de travail qui empirent pour des salaires de misère qui ne permettent plus de vivre correctement dans un contexte d'inflation galopante. La retraite, on le sait, constitue le miroir grossissant des inégalités dans le monde du travail.

Concernant le néolibéralisme et la réduction progressive de la place de l'État pour ouvrir de nouveaux marchés, la philosophe Nancy Fraser parle de « crise de la reproduction sociale »⁽¹⁾. Cela se manifeste notamment par la multiplication de politiques s'attaquant aux institutions chargées du travail reproductif – le travail, rémunéré ou non, favorisant la production et la reproduction de la force de travail, c'est-à-dire les travailleurs et les travailleuses elleux-mêmes – à l'image des crèches, des hôpitaux ou encore des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). On assiste également au développement de la précarité, à commencer par le temps partiel imposé dans la grande distribution ou certains métiers de la fonction publique et par le développement du travail gratuit⁽²⁾, la multiplication des stages non ou sous-rémunérés, à l'image de ce qui s'observe dans l'Éducation nationale pour des enseignant-es en formation ou encore plus largement des services civiques. La précarisation accrue et la réduction des moyens des classes populaires se traduit finalement par une tendance à miner les capacités à se

nourrir, se loger, être éduqué, etc., c'est-à-dire de produire et de reproduire cette force de travail. Et ce phénomène est encore plus prégnant dans les familles monoparentales dont 86 % sont portées par des femmes, elles-mêmes davantage exclues du marché du travail : un tiers des cheffes de familles monoparentales sont sans emploi et 37 % des mères isolées exercent à temps partiel.



Des conditions de travail détériorées

Dans le même temps, les conditions de travail se détériorent. Les statistiques sexuées se rapportant aux maladies professionnelles en révèlent une croissance de 158,3 % entre 2001 et 2014 pour les métiers féminins selon l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Ce sont tantôt le port de personnes (enfants ou personnes âgées), les postures pénibles, le travail émotionnel ou encore la toxicité de certains produits pour les coiffeur-es ou les agent-es d'entretien qui mettent leur santé en danger. Ainsi, l'économiste Clément Carbonnier souligne que les conditions de travail des aides à domicile sont « pénibles, les exposent à des produits chimiques d'entretien ménager et des postures traumatisantes quand il faut porter les patients du lit au fauteuil, les aider à marcher ou faire leur toilette. »⁽³⁾

Revaloriser les métiers à prédominance féminine ?

Au sortir du confinement, la revalorisation des métiers à prédominance féminine – les premières de corvées – en première ligne face à la crise sanitaire, a été posée. Si des primes ponctuelles et quelques revalorisations ont été accordées, ces augmentations se situent bien en deçà des besoins et ont laissé nombre de travailleuses sur le carreau. Ainsi, après avoir fait grève en mars 2020 pour réclamer davantage de produits nettoyants désinfectants professionnels, les salarié-es d'Onet du CHU de Nantes – principalement des femmes dont de nombreuses sont « racisées » – ont fait grève en juin pour réclamer non seulement la prime Covid,



PHOTO: THOMAS LOUAIRE / DIVERGENCE



À Marseille en 2016.

mais également un treizième mois. La prime leur est refusée, alors même qu'elles se sont impliquées sans compter durant le premier confinement, nettoyant les blocs opératoires, les zones à risque ou sensibles, les halls, les salles de consultation. Depuis que l'hôpital public a choisi d'externaliser le nettoyage à une entreprise comme Onet, c'est la rentabilité qui compte au prix de l'hygiène et des risques de diffusion de maladies nosocomiales. Les agentes d'entretien d'Onet n'ont pas été les seules laissées pour compte de la prime Covid, malgré le travail harassant et déterminant qu'elles ont accompli : les aides à domicile ont obtenu des primes quatre fois moins élevées que celles qu'ont reçues les soignant-es. Pourtant, leur rôle absolument déterminant durant le premier confinement a souvent été souligné par la presse, de même que leurs conditions de travail dégradées.

Le soulèvement des premières de corvées

La pandémie et les confinements successifs, ainsi que la visibilité accrue de ces métiers essentiels et dévalorisés, ont ouvert un cycle de mobilisations sans précédent de ces travailleuses. Les aides à domicile se sont ainsi organisées dans le Collectif national La Force invisible des aides à domicile, qui regroupe des professionnel·les de l'aide à domicile et qui « œuvre pour la reconnaissance du métier et la construction du maintien à domicile de demain ayant pris conscience que leurs situations ne pouvaient plus durer. »⁽⁴⁾

En décembre 2021, ce sont les accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH) qui manifestent pour réclamer de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire, leurs revenus se situant la plupart du temps sous le seuil de pauvreté. Puis ce sont les agentes territoriales des écoles maternelles (Atsem) qui se mettent en grève avec des slogans du type : « Atsem : agents trimballés, supprimés, épuisés, manipulés »⁽⁵⁾. Elles demandent notamment « une hausse de salaire et un dégel du point d'indice de 10 % au moins, pour faire face à l'inflation

et compenser la multiplication de leurs tâches. »

En d'autres termes, les premières de corvées se soulèvent, emboitant le pas des femmes de chambres des hôtels de luxe en région parisienne qui ont connu des grèves nombreuses et victorieuses. Avec l'appui des caisses de grève, les mobilisations longues dénoncent les méfaits de la sous-traitance et les cadences tandis qu'un enjeu de dignité anime les grévistes qui se sentent déconsidérées parce qu'elles sont noires. Ces grèves dans l'hôtellerie ne sont pas cantonnées à la région parisienne. À Marseille, ces conflits, étudiés par la sociologue Saphia Doumenc, se multiplient également. En 2016, des femmes de chambre revendiquent « la fin du paiement à la tâche (avec installation d'une pointeuse), un rappel de

salaire sur les heures complémentaires et supplémentaires non payées depuis mars 2016, l'obtention d'une prime de panier et d'un treizième mois, etc. » Finalement, après rupture conventionnelle avec le sous-traitant, la lutte est victorieuse⁽⁶⁾.

Désandrocentrer le travail

Le Conseil recherche ingénierie formation pour l'égalité femmes-hommes (Corif) avait calculé en 2017 que le rattrapage des inégalités salariales pourrait rapporter 5,5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour la retraite. La revalorisation des métiers qui effectuent le travail reproductif, ces activités essentielles, conduirait de plus à une augmentation des salaires de nombreuses femmes permettant de financer également les retraites, comme l'ont répété des féministes depuis janvier 2023. En outre, Céline Bessière et Sybille Gollac insistent sur l'absence de reconnaissance du travail domestique et parental et la « conception masculine du travail » qui préside à cette contre-réforme⁽⁷⁾ : le désandrocentrement du travail constitue donc un moteur implicite de la contestation des femmes et des minorités de genre. Et cet enjeu est éminemment anticapitaliste, dans la mesure où il implique un changement de logique, une inversion des priorités, non plus fondée sur les profits de certain·es, mais sur les besoins de tous et toutes. ●

FANNY GALLOT

1) Nancy Fraser, « Crise du care? Paradoxes socio-reproductifs du capitalisme contemporain », *Capitalisme et reproduction sociale, Avant 8 heures, après 17 heures, Blast*, 2020, pp. 41-65.

2) Maud Simonet, *Travail gratuit, la nouvelle exploitation?* Textuel, 2018.

3) Clément Carbonnier, « Un coup violent porté aux aides à domicile », *Le Monde*, 13 février 2023.

4) <https://laforceinvisible.fr/asso/>

5) Silvana Grasso et G.C., « Écoles : les Atsem sont en colère », *La Dépêche du Midi*, 26 mars 2022.

6) Doumenc Saphia, « Anarchosyndicalisme et nettoyage : l'improbable politisation de la lutte par le recours juridique », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 61 - n° 4 | Octobre-Décembre 2019.

7) Céline Bessière et Sybille Gollac, Retraites : la réforme macroniste renforce une conception masculine du travail, *Libération*, 30 janvier 2023.

PETITE ENFANCE : TOUJOURS À

Mis en lumière pendant la crise du Covid, les métiers dits « essentiels » dans ce contexte, comme le secteur de la petite enfance, n'ont pas eu la reconnaissance attendue ; pire, les conditions de travail ont continué à se dégrader.

Les métiers du service à la personne, métiers du Care, c'est-à-dire du soin, de l'attention aux autres, sont indispensables au fonctionnement de notre société. Pourtant, les alertes sont nombreuses et continues sur la dégradation des conditions de travail, voire sur la maltraitance que cela engendre. Les publications (*Les Fossoyeurs* de Victor Castanet sur les Ehpad, notamment) bouleversent l'opinion, sans que cela n'entraîne de réel changement de la part des gouvernants ; un récent rapport de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) sur la situation dans les crèches a tiré la sonnette d'alarme. Ces établissements dédiés à la petite enfance font l'objet d'un nombre important de signalements : pénibilité des cadences, insuffisance de la formation et pénurie des personnels (10 000 postes restent vacants). Ce rapport restera-t-il lui aussi sans effets ?

Des personnes, pas des chiffres

Les personnels qui choisissent de travailler dans les métiers du secteur de la petite enfance disent le faire « par vocation » : pour autant, leurs conditions de travail sont tellement dégradées qu'elles les empêchent, bien souvent, de « bien faire » leur travail. Isabelle* est auxiliaire de crèche, et représentante des personnels (syndicaliste au Snuter-FSU). Elle décrit ses conditions de travail et celles de ses collègues en faisant toujours le lien avec le service rendu aux enfants et aux parents : « c'est un métier qui n'est pas facile car on accueille de plus en plus d'enfants. Pour les bébés, il faut compter un-e professionnel-le pour 5 non-marcheurs, un-e pour 8 marcheurs. Nous sommes 5 professionnel-es en tout pour 27 enfants âgés d'un an et demi à trois ans. C'est terrible ! Sur le terrain, c'est



PHOTO : SNUTER-FSU

difficile de faire de la qualité. On ne peut pas faire de la qualité avec de la quantité : les tout-es-petit-es ont besoin d'attention. Parfois, on a l'impression de faire du travail à la chaîne : on lève l'enfant, on le fait manger, on le couche. On en prend un autre et on recommence. Mais on n'est pas sur des machines, c'est de l'humain, ce n'est pas normal qu'on en soit là ! ». Travailler avec des tout-es-petit-es nécessite une disponibilité de temps pour investir une relation de qualité : la relation affective est indispensable à la bonne évolution des enfants, les professionnel-les ne sont pas là uniquement pour changer et nourrir l'enfant, ils et elles l'aident à grandir ! Mais ces conditions ne sont pas réunies, les tensions matérielles rejaillissent sur la qualité de la relation avec l'enfant. Isabelle explique : « au goûter, je me suis retrouvée seule avec sept enfants de 2 à 3 ans autour de la table ! Quand on pense que les parents ont parfois du mal à s'en sortir avec deux enfants, on comprend que pour nous, sept, c'est l'enfer ! On continue parce qu'on aime les enfants, et qu'ils nous le rendent bien ! Cette reconnaissance-là nous fait du bien ! »

Reconnaissance ?

L'utilité du métier et les conditions de travail difficiles ne font pas l'objet d'une reconnaissance salariale : « notre mission, c'est de répondre aux besoins des usager-es : les parents ont besoin de nous pour aller travailler. Et les relations sont bonnes avec les parents, on ressent une reconnaissance de leur part. Mais pas de la part du gouvernement ! Nos métiers ne sont pas reconnus, nos salaires n'évoluent pas, alors qu'il y a une augmentation du coût

LA PEINE

de la vie. Je travaille depuis huit ans dans cette crèche, j'ai un CAP petite enfance, et je gagne 1 650 euros, primes comprises! La prime Ségur, on ne l'a pas eue, alors qu'on la méritait aussi. Pourtant, les heures travaillées sont bien là, la crèche est ouverte de 7 heures à 19 heures, on assure la permanence avec des horaires différents, qui changent chaque semaine. Le plus pénible, c'est l'horaire 9h/19h : quand je fais cette tranche, pendant une semaine, j'ai une grosse amplitude de travail car j'ai une coupure imposée de deux heures à midi et je suis trop loin de chez moi pour rentrer à la maison. »

Logique marchande

Isabelle évoque aussi les conséquences de la dévalorisation du métier sur l'ambiance de travail : après avoir été jugé·es « essentiel·les » en période de crise sanitaire, ces professionnel·les ont très mal vécu le mépris des gouvernant·es à leur rencontre. Dans les équipes, certain·es se sont découragé·es, ce qui a aussi contribué à abîmer les collectifs de travail. Dans ces métiers trop peu valorisés, il faut aussi faire face à l'absence de qualification de certain·es, et surtout aux différences de diplômes au sein d'une même équipe : des agent·es de catégorie C, d'autres de catégorie B font exactement le même travail, mais pour un salaire sensiblement différent. Les agent·es titulaires d'un CAP montent des dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir le statut d'auxiliaire de puériculture (qui ouvre des droits pour passer le concours de catégorie B) : long et chronophage, c'est un parcours du-de la combattant·e pour obtenir justice. Isabelle insiste sur le fait que « ce métier demande des connaissances sur le développement psychomoteur de l'enfant : il faut se former soi-même, tout le temps, car c'est un métier compliqué dans lequel le relationnel avec l'enfant est très important. Les parents nous confient ce

qu'ils ont de plus précieux : c'est normal qu'on leur rende des comptes. Mais gérer des interactions quand on a de plus en plus d'enfants sous sa responsabilité, c'est très difficile ».

À l'heure de la mobilisation contre la réforme des retraites, la question du recul de l'âge se pose avec acuité pour les métiers pénibles : « c'est un métier très physique : on est toujours à hauteur d'enfants, à terre, genoux pliés. Il faut porter les enfants, on s'abîme les épaules, le dos. Nos dortoirs ne sont pas fixes, faute de place : il faut donc manipuler les lits pour la sieste, les ranger ensuite. On ne peut pas faire ça toute sa vie, il faut trouver à se réorienter, ce qui n'est pas simple. Et clairement, 64 ans dans ce métier, c'est non! J'ai une collègue qui est partie à 60 ans, et cela faisait déjà trois ans qu'elle ne pouvait plus porter les enfants! Les enfants demandent qu'on soit en bonne santé en face d'eux! »

Isabelle rappelle encore que concevoir l'accueil de la petite enfance avec une logique marchande – penser le nombre d'enfants par mètre carré, le nombre d'enfants par professionnel·le –, ce n'est pas tenable. « C'est le système qui ne va pas : on se plaint qu'on a de plus en plus d'enfants, mais c'est ce que veut notre hiérarchie. On nous parle de plus en plus de « taux d'occupation », il faut que la crèche soit remplie, car alors on obtient des subventions. Ce système met la pression sur le prestataire de service unique (PSU), la CAF : pour avoir des subventions, il faut faire du remplissage! Mais ce n'est pas possible de raisonner de cette façon quand on parle d'enfants! »

Elle évoque aussi une autre actualité : la commune a décidé de mettre en place une délégation de service public. Cela aurait des incidences considérables sur le travail et le statut des agent·es. Avec le Snuter-FSU, elle mène des actions pour faire face à cette menace. « Si la délégation voit le jour, notre carrière de fonctionnaire est mise sur pause, et on signe un CDI de droit privé. Cette

délégation pourrait rester dans le secteur public et confiée à une association. Mais elle pourrait aussi se concrétiser avec un délégataire privé à but lucratif, et là ce serait horrible : il faudrait faire du rendement, du chiffre. Je ne resterais pas, je n'ai pas choisi ce métier pour ça. »

Obtenir des conditions de travail améliorées et des salaires revalorisés est une exigence syndicale pour les salarié·es, mais c'est aussi une nécessité absolue pour les usager·es car cela garantit une qualité de service rendu. Ce combat est véritablement une « cause commune » qu'il nous faut défendre. ●

VÉRONIQUE PONVERT

* Le prénom a été changé.



PHOTO: D. R.

PROLÉTARISATION DU TRAVAIL ENSEI LA GUERRE DE 30 ANS !

Certes, le mot guerre est désormais galvaudé, tant le pouvoir l'a mis en scène pour justifier les dépenses de l'État, tantôt contre un virus, tantôt contre l'inflation. Mais sans mauvais storytelling, il permet de penser les évolutions du métier enseignant, entendues comme le théâtre d'une guerre menée par le néolibéralisme contre l'école. En effet, c'est bien une succession de batailles politiques auxquelles nous assistons, menées par de sinistres généraux allant de Bayrou à Blanquer en passant par Darcos ou Ferry. Retour sur 30 ans de guerre contre les enseignant-es sur fond de prolétarisation de leur travail.

Lorsqu'à la fin du XIX^e siècle, le travail s'industrialise, il se modifie et offre à la classe dominante l'opportunité de prendre l'avantage dans une lutte des classes sans merci. Les évolutions du travail façonnent la subjectivité humaine, établissent les normes de la société, influencent les rapports de domination. Passer du travail artisanal à la production industrielle a participé à asseoir le pouvoir de la classe dominante. Tandis que Marx analyse les logiques capitalistes, Taylor en tire une méthodologie stratégique. Il y a des techniques efficaces et testées dans ses usines pour subordonner le travail à l'employeur. Ainsi, 100 ans plus tard, quand le libéralisme voudra prendre le pouvoir sur le travail des fonctionnaires, il pourra se référer à la pensée de Taylor et de ses héritier-es, comme on se réfère à un manuel de stratégie militaire, et déployer des recettes managériales éprouvées par un siècle de fordisme.

Taylor voulait avant tout lutter contre « *la flânerie naturelle ou systématique du travailleur* ». N'est-ce pas l'ambition que l'on retrouve dans les propos d'un ministre qui voudrait demander « *des tâches supplémentaires aux enseignants* » plus prompts à aller cueillir des fraises qu'à s'investir dans leurs établissements ?

Taylor n'a alors qu'une obsession : le chronomètre dont la froide cadence remplace, écrivait Simone Weil⁽¹⁾, la chaleur du rythme imposé par les battements du cœur. La rationalisation déshumanise le travail.

Puisque l'ouvrier-e ne sait pas comment faire efficacement ce travail, il est nécessaire de lui définir sa tâche et la manière de l'exécuter au mieux. Les critères de ce « mieux » se rapportant bien entendu à la compétitivité, la performance, la productivité. S'institue alors une « *one best way* » élaborée par l'ingénieur-e à qui la science sert de garant. La division verticale du travail devient nécessaire, la consigne est conçue en haut et exécutée en bas, et « *on ne demande plus au travailleur de penser* » dira alors Taylor avec des faux airs d'un Jean-Michel Blanquer annonçant un nouveau protocole à la télévision.

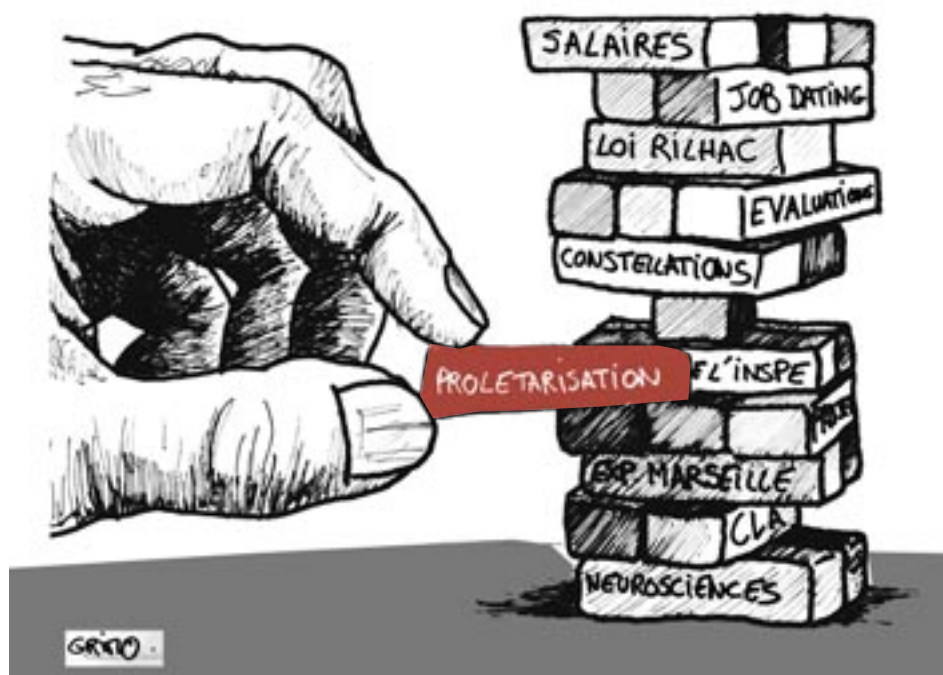
À la division verticale du travail, Taylor ajoute la division horizontale ayant comme finalité de rendre le travail plus facilement interchangeable. L'ingénieur s'appuie pour cela sur un principe élaboré par Charles Babbage⁽²⁾ qui veut qu'en divisant le travail en séquences qui demandent, prises séparément, moins de qualifications, on réduit le coût de la production. Cela permet surtout de remplacer plus facilement un-e travailleur-se

alors déqualifié-e par un-e autre, lors d'un *job dating* à la direction académique par exemple. Et sans jouer les Cassandre, cela permet de préparer une école sans professeur-e où des logiciels pourraient faire le job avantageusement. Mais avant d'en arriver à matérialiser le rêve de Blanquer lorsqu'il était recteur en Guyane, il faut méthodiquement pilonner l'histoire et la culture des professeur-es, faire converger les tirs sur le métier.

L'organisation scientifique du travail pensée par Taylor devient alors une réserve de démarches tactiques pour prolétariser le ou la travailleur-se.

L'arsenal prolétarisant

Dans les années 1990, quand le *Nouveau Management public* importe dans la fonction publique les normes de travail héritées des entreprises libérales, la stratégie Taylor se déploie. Si les accords internationaux prônent la mise en concurrence libre et non faussée de tous les secteurs de l'économie, l'éducation résiste à sa



GNANT :



PHOTO : KONRAD K. SIPA

mise sur le marché. Pendant que France Télécom, EDF, l'ANPE, la Poste, l'ONF... font les frais d'un management corrosif avant d'être vendus en gros ou à la découpe aux appétits capitalistes, les logiques libérales pénètrent silencieusement l'Éducation nationale. L'école ne peut être totalement privatisée ? Qu'elle fonctionne alors comme une entreprise.

Pour cela, il faut modifier en profondeur les pratiques professionnelles et ça commence en réformant l'organisation macroscopique de l'école dans chaque établissement soumis désormais à « la culture de l'autonomie »⁽³⁾. L'école entre dans l'ère de l'évaluation généralisée, des comparaisons internationales et du pilotage par les indicateurs de réussite. Les conséquences de ces mutations seront la création d'outils aujourd'hui élaborés en dehors du métier, la formation par les « bonnes pratiques » définies par un Conseil scientifique aussi restreint qu'idéologique ou encore la protocolisation d'une tâche qui se conçoit de plus en plus loin du travail réel. L'enseignant·e se prolétarise petit à petit.

Se déploie alors tout l'arsenal issu des manuels de management écrits par Taylor il y a 100 ans. Si cela semble difficile à croire, il faut s'attarder sur quelques mesures phares prises ces dernières années. Par exemple, lorsque Taylor se demandait comment faire accepter à un être humain une tâche extrêmement rébarbative sur les chaînes de montage tout en augmentant les rendements, il répondait par la mise en place d'une « *fair day's pay for a fair day's work* ». Il traduira alors cette intention par l'invention, après savants calculs, d'un « salaire différentiel » dans les ateliers qui ressemble à s'y méprendre au « salaire au mérite » en train de s'imposer à coup de « pacte » dans la profession enseignante. Adossez cela à une perte continue du pouvoir d'achat et vous obtenez, selon E. Macron, des professeur·es « prêts à s'engager » dans de nouvelles missions afin de voir leurs rémunérations augmenter. Quant aux récalcitrant·es à l'innovation pédagogique, aux réfractaires aux réformes, à celles et ceux qui seraient trop critiques face aux changements, iels devront se contenter d'un salaire en berne : « *je suis prêt à dire que les enseignants qui ne souhaitent pas faire ces missions alors ils ne seront pas augmentés dans leur rémunération* »⁽⁴⁾ avait prévenu un Emmanuel Macron bien inspiré par Taylor.

Afin de savoir qui mérite sa prime et qui ne la mérite pas, Taylor se base sur le chronomètre et dresse les contours d'une nouvelle profession dans les usines : le contremaître, chargé de surveiller le temps. Le contremaître est un·e salarié·e loyal·e qui se voit confier la tâche de s'assurer que les travailleur·ses de son atelier respectent bien la « *one best way* » définie scientifiquement. Dans l'usine où il était ingénieur, Taylor proposait de créer deux types de contremaîtres : des contremaîtres exécutifs (chargés de l'encadrement des ouvrier·ères sur la chaîne de production) et des contremaîtres fonctionnel·les (auxquel·les incombent les tâches intellectuelles dans l'atelier). Il y a 100 ans, Taylor soufflait à Rilhac les responsabilités à confier à la direction d'école ou aux inspectrice·teurs.

Une guerre de classe dans les classes

Taylor a mené une guerre au service du patronat, une guerre contre le travail humain, qui n'a d'ailleurs pas vraiment été gagnée puisque le travail résiste. Il résiste d'autant plus que le métier est solide et notre prochaine bataille sera de défendre le métier enseignant. Mais déjà, la guerre menée contre l'école a fait de nombreuses victimes. L'école elle-même d'abord, qui devient chaque jour un peu moins égalitaire. Pensons alors à la réforme des lycées professionnels qui menace. Le métier, lui, garant de la qualité du travail, fait les frais d'un appauvrissement des gestes professionnels qui le constitue. Il peine désormais à faire ressource pour des travailleur·ses prolétarisé·es. Tout comme les ouvrier·es ont été mis·es au service de la machine dans le début de l'ère industrielle, ce sont aujourd'hui les enseignant·es qui se mettent au service de leur administration, là où cela devrait être l'inverse. Pour le reste, celles et ceux qui souffrent dans leurs êtres dans cette guerre, ce sont les enseignant·es. Lorsque le sens du travail se brouille, la santé des travailleur·ses se dégrade inexorablement. Mais la véritable grande victime invisible sera la puissance sociale⁽⁵⁾ des enseignant·es. Elle est la cible effective des capitalistes, dans le viseur depuis toujours du patronat. Prolétarisé·es, affaibli·es, appauvri·es, remplaçables, les enseignant·es perdent de leur capacité à agir sur le monde, à faire Histoire. On ne gagnera pas cette guerre sans comprendre cela, sans comprendre que ce qui est en jeu, c'est la démocratie en général, une démocratie dans laquelle les travailleur·ses prolétarisé·es, qui sont aussi citoyen·nes, font quotidiennement l'expérience de la subordination. ●



FRÉDÉRIC GRIMAUD
DOCTEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION.

1) Simone Weil, *La Condition ouvrière*, (2019, dans la collection « Essais Folio »), p.337.

2) Charles Babbage, *Traité sur l'économie des machines et des manufactures* (1833, New York Public Library).

3) <https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-306837>

4) *Ibid.*

5) K. Marx, F. Engels., *L'idéologie allemande*, 1845.

Pacte-socle : un fusil à trois c

À la rentrée dernière, Emmanuel Macron écrivait aux enseignant·es : « *Trop de professeurs ne sont pas reconnus comme ils le devraient et perdent parfois le sens de leur mission.* »

Il s'engageait alors à ce que « *Le salaire des enseignants [soit] augmenté d'environ 10 % et [qu'] aucun professeur ne [début] sa carrière à moins de 2 000 euros nets à compter de la rentrée 2023.* » Ces promesses, évidemment non tenues, s'accompagnent d'un pacte proposé aux enseignant·es volontaires sur le principe du « *travailler plus pour gagner plus* ».

Les salaires enseignants ont été touchés comme l'ensemble de ceux de la fonction publique, par la sous-indexation du point d'indice par rapport à l'inflation : la désindexation décidée en 1982 a conduit à une diminution de 24 % du pouvoir d'achat du point d'indice depuis 1983. Cette sous-indexation du point d'indice a conduit à une diminution de 10 % du salaire enseignant entre 2000 et 2019 (en euro constant). À ce phénomène s'ajoute un décrochage marqué par rapport aux salaires des autres cadres, et notamment des cadres de la fonction publique. Par ailleurs, la progressivité de la rémunération dans la carrière est quasi annulée par l'inflation. Ce sont quelques-unes des conclusions du rapport du collectif « Nos services publics ».

La récente flambée de l'inflation a exacerbé les écarts constatés. C'est à cette aune qu'il convient d'apprécier les mesures de revalorisation proposées par le gouvernement.

Du vernis en guise de socle

À l'issue de trois mois de réunions avec les organisations syndicales représentatives, le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé ses décisions. Une première partie nommée « socle » concerne deux volets :

- ✓ Des augmentations indemnitaires : via le doublement de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (Isae)^{1^{er}} degré, de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe), ^{2nd} degré, ou d'une indemnité équivalente (+ 96 € nets mensuels) et une revalorisation de la prime d'attractivité créée par Blanquer dans le cadre de son Grenelle (+114 à +222 € nets mensuels, entre les échelons 1 et 7).

- ✓ Des modifications du déroulement de

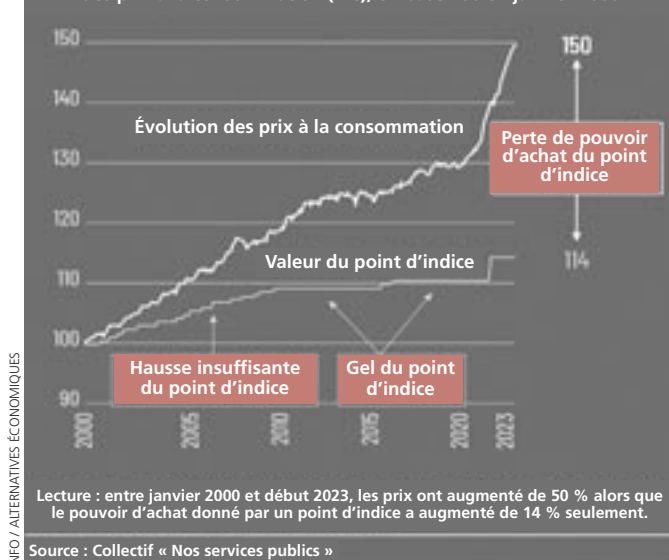
carrière : augmentation du ratio d'accès à la hors classe (de 18 % à 23 % d'ici 2025), décontingement de la classe exceptionnelle d'ici 2024, création, à partir de 2023, d'un nouvel échelon de la classe exceptionnelle à la place de l'échelon spécial, dont l'accès dépendait de l'avis des Dasen.

Si les interventions de la FSU ont permis d'augmenter la portée de ces mesures (augmentation plancher pour toutes et tous sans contrepartie, avancée sur les déroulements de carrière),

fonction originelle (valoriser un travail, reconnaître une fonction particulière...) et ne permet pas d'inscrire réellement cette somme supplémentaire dans le salaire indiciaire perçu par toutes et tous, comptabilisé en totalité pour le calcul de la pension. Si la somme augmentera bien sur la fiche de paie, les enseignant·es français·es restent moins bien payé·es que dans la moyenne des pays de l'OCDE, particulièrement en milieu de carrière. Et pour 70 % d'entre elles et eux, leur pouvoir d'achat sera inférieur en décembre 2023 à ce qu'il était en décembre 2022.

LE FOSSÉ SE CREUSE ENTRE LA FAIBLE HAUSSE DES RÉMUNÉRATIONS ET L'ENVOLÉE DES PRIX

Évolution comparée de la valeur du point d'indice et de l'indice des prix à la consommation (IPC), en base 100 en janvier 2000



ces décisions sont loin d'être satisfaisantes. Tout d'abord, car l'augmentation moyenne sera de 5,4 %, loin des 10 % promis par E. Macron et à peine à la hauteur de l'inflation sur la seule année 2022. Ensuite, car le gouvernement s'obstine dans le refus de revaloriser la valeur du point d'indice, seule façon équitable d'effectuer un rattrapage des pertes salariales pour l'ensemble des fonctionnaires. Utiliser le levier indemnitaire est un détournement de sa

Travailler plus pour gagner plus

Le ministre a également annoncé un deuxième volet, intitulé « pacte ». Il s'agit de missions supplémentaires, placées dans des briques rémunérées 1 250 €, proposées à des enseignant·es volontaires : soutien ou approfondissement en 6^e en français et mathématiques, en lieu et place de la technologie, participation au dispositif « devoirs faits », stages de réussite pendant les vacances scolaires, heures de soutien à l'école primaire, missions de « référent·e élèves à besoins éducatifs particuliers », projet « innovants ». Les professeur·es de collèges et lycée pourront en plus de ces missions faire des remplacements de courte durée, remplir des missions de référent·e « découverte des métiers » et des missions spécifiques dans les lycées professionnels.

Sur le fond comme sur la forme, ces mesures sont unanimement rejetées par les organisations syndicales représentatives, qui ont claqué la porte des discussions. Loin d'une revalorisation, il s'agit d'indemnités conditionnées à un travail supplémentaire ! C'est laisser croire que les enseignant·es travailleraient en « sous-régime », avec une réserve de temps disponible.

À l'évidence, ce « pacte » sera profondément inégalitaire, ne serait-ce que parce que tout le

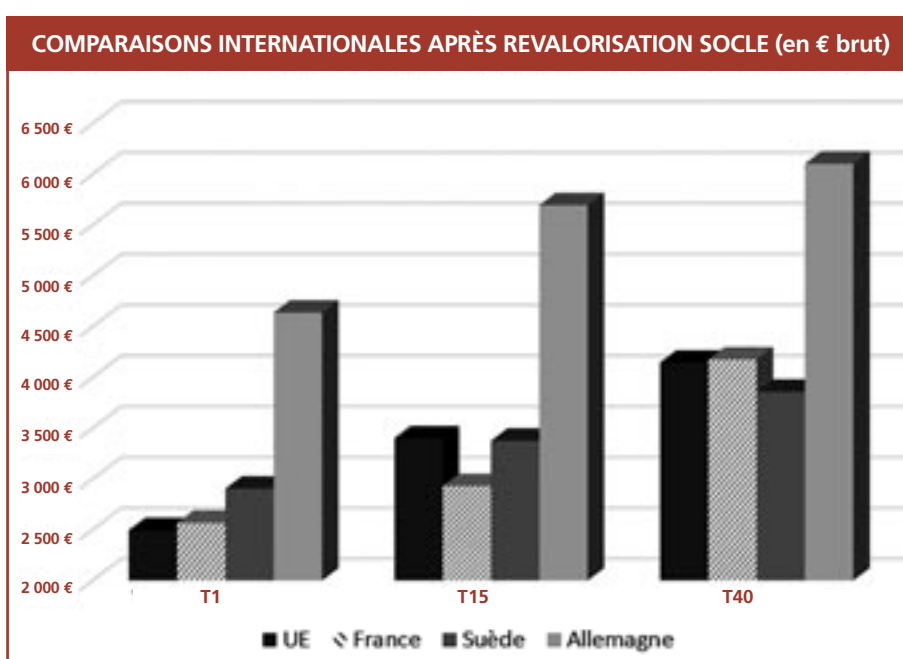
oups

monde n'a pas la possibilité d'effectuer des missions supplémentaires. C'est particulièrement vrai pour les femmes, déjà fortement touchées par les inégalités salariales !

Dans le 1^{er} degré, l'effectivité de ces missions sera validée par le·la directeur·trice d'école, pair qui n'a à ce jour aucune autorité spécifique pour cela. Mais c'était sans compter sur les décrets d'application de la loi « Rilhac » qui lui confèrent le rôle de « pilote du projet pédagogique de l'école ». Il ou elle devra « coordonner l'action des professeurs, veiller à la diffusion des instructions et programmes officiels, aider au bon déroulement des enseignements, engager des actions et soutenir les initiatives permettant à l'équipe pédagogique d'améliorer l'efficacité de l'enseignement dans le cadre de la réglementation et des programmes d'enseignement en vigueur ». Toutes les bases du « nouveau management » sont posées, avec une autorité dans l'école. C'est ouvrir la voie à l'éclatement du collectif de travail : un enseignant·e proposera du soutien à ses élèves et d'autres non, l'un·e sera rémunéré·e pour être référent·e pour les élèves en difficulté, mais sans que personne ne dispose ni de temps ni de formation pour travailler ensemble...

Imposition d'un modèle pédagogique inégalitaire

C'est bien un des objectifs du pacte que d'offrir aux hiérarchies intermédiaires un outil supplémentaire de management des agent·es, d'autant plus puissant que la revalorisation



socle est indigente. Et à regarder les missions mises en avant dans les briques du pacte, on peut constater qu'elles se situent dans la continuité des obsessions éducatives assénées depuis six ans : primauté des savoirs dits fondamentaux (lire, écrire, compter) qui s'étend maintenant au secondaire, individualisation en marge du temps scolaire pour les élèves mis en difficulté par l'école. Cette logique individualisante, par ailleurs connivente avec les mesures prises

depuis plus de 20 ans, est une application du modèle éducatif appelé « réponse à l'intervention » (RAI), d'origine anglo-saxonne. Cette RAI prévoit l'absence de changement des pratiques pédagogiques en classe pour 80 % de la population scolaire, quand pour 20 % est imposé, sur la base de difficultés pointées par des évaluations standardisées, un renforcement consistant en la répétition d'exercices fondés sur ces évaluations. C'est au final un traitement scolaire socialement différencié qui est mis en œuvre, augmentant le caractère ségrégatif de notre école.

Les mesures pacte et socle imbriquent donc différents niveaux de problèmes. Ne répondant pas au déclassé salarial des enseignant·es, elles mettent a contrario en évidence la nécessité d'une campagne de revalorisation des salaires à étendre par ailleurs à l'ensemble des agents de la fonction publique. Nouveaux outils de management qui sont à mettre en lien avec les différentes réformes exacerbant le pilotage et la mise sous contrôle des agents (évaluation d'école et d'établissement, Conseil académique des savoirs fondamentaux...). Moyens d'imposer un modèle éducatif régressif qui implique de reprendre le travail d'explicitation de la fabrique des inégalités scolaires et de construction des résistances aux politiques éducatives menées. ●

PIERRE CAMINADE, ADRIEN MARTINEZ



PHOTO : PIERRE VERDY / AFP

Pertes et profits

Après la pandémie et la guerre en Ukraine, la troisième vague d'inflation est due à la forte progression des profits réalisés par les grandes entreprises. Bien qu'elle soit en régression au niveau mondial, la hausse des taux d'intérêt a contribué à la faillite de banques spécialisées dans le financement de start-up, ébranlant ainsi les marchés financiers.



PHOTOS: D. R.

Aux États-Unis, l'inflation est à son plus bas niveau depuis deux ans. Le rythme annuel d'inflation qui était de 9,1 % en juin 2022, n'était plus que de 5 % en mars 2023. Les prix devraient continuer de décélérer, si bien que la Réserve fédérale anticipe désormais une inflation pour 2023 à 3,6 %. Mais en Grande-Bretagne, l'inflation ne ralentit que très légèrement et demeure élevée (10,1 % en mars 2023). De même, selon une première estimation de l'Insee, l'inflation a peu ralenti en France. Elle s'établit en mars 2023 à 5,6 % sur un an, contre 6,3 % en février.

Les causes de la hausse des prix sont multiples. L'économiste en chef de la banque suisse UBS a récemment expliqué que « les économies développées ont connu trois vagues successives d'inflation depuis la pandémie »⁽¹⁾. La première fut une inflation transitoire concernant les biens durables, alimentée par les mesures fiscales et par la demande. Avec la réouverture des économies, les consommateurs ont effectué des achats qu'ils avaient dû reporter et ont dépensé l'argent perçu pendant la pandémie. Il en a résulté une hausse temporaire des prix des biens durables, particulièrement spectaculaire aux États-Unis et en Grande-Bretagne. La deuxième vague d'inflation fut celle des matières premières, d'abord portée par la hausse du prix de l'énergie causée par la reprise de l'activité mondiale mi-2020 puis par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février

2022. Enfin, « l'inflation récente a été alimentée par une expansion inhabituelle des marges bénéficiaires ».

Les profits alimentent l'inflation

Il y a quelques mois, certain·es dirigeant·es alertaient contre un risque d'emballement des prix causé par les revalorisations salariales. En France, selon la Dares, le salaire mensuel de base n'a toutefois augmenté que de 3,7 % entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022, tandis que les prix se sont accrus de 5,4 %⁽²⁾. En termes réels, le salaire mensuel de base a donc diminué. Non seulement la « boucle salaire-prix » fait désormais figure d'épouvantail, y compris au sein du FMI⁽³⁾, mais elle a laissé la place à un constat bien différent. Le 6 mars 2023, l'économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), Philip Lane, a expliqué que l'inflation n'avait pas pour principale cause les salaires, mais les marges des

entreprises. Des économistes comme Isabella Weber et Evan Wasner estiment que le choc provoqué par la pandémie et la guerre en Ukraine a créé pour les grandes entreprises une opportunité d'augmenter les prix de façon coordonnée⁽⁴⁾. Cela ne concerne pas toutes les entreprises. En France, l'Insee a insisté, dans sa note du 15 décembre 2022, sur les fortes disparités entre les taux de marge des différentes branches⁽⁵⁾. L'institut a par ailleurs indiqué dans sa note de conjoncture du 15 mars, que le taux de marge « a fortement augmenté au cours de l'année 2022 » dans les industries agroalimentaires⁽⁶⁾. Dans cette branche, les prix de production « ont été portés autant par le renchérissement des matières premières et de l'énergie que par le redressement des marges compressées l'année précédente ». On constate aussi de fortes disparités selon la taille des entreprises. Celles du CAC 40 ont enregistré, en 2021, un profit record de 161 milliards d'euros. En 2022, les profits des 33 entreprises

« En France, selon la Dares, le salaire mensuel de base n'a toutefois augmenté que de 3,7 % entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022, tandis que les prix se sont accrus de 5,4 %. En termes réels, le salaire mensuel de base a donc diminué ».



du CAC 40, ayant déjà publié leurs résultats financiers, sont de 140 milliards d'euros. Selon la base de données Factset, les groupes du CAC 40 s'apprêtent à distribuer à leurs actionnaires 68,5 milliards d'euros de dividendes, ce qui serait un nouveau record historique après les 57,9 milliards de 2022. Et il faut y ajouter une dépense d'au moins 11,8 milliards pour les rachats d'actions, dont le seul but est de faire monter les cours pour le plus grand plaisir des actionnaires⁽⁷⁾.

Crise bancaire

Tandis que l'inflation poursuivait sa lente décrue, plusieurs faillites bancaires ont ébranlé les marchés financiers. Le 11 novembre 2022, la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, qui était valorisée 32 milliards de dollars en début d'année, a fait faillite. Plus d'un million de clients se sont retrouvés dans l'impossibilité de récupérer leurs fonds. Et la plateforme Genesis, qui conservait 30 % de ses fonds chez FTX, a dû elle-même déposer le bilan le 19 janvier 2023. Début mars, deux petites banques américaines, très actives sur les cryptomonnaies (Silvergate et Signature Bank), ont été fermées. En outre, la Silicon Valley Bank – seizième banque des États-Unis – a fait faillite le 10 mars 2023. Son métier consistait à aider de jeunes entreprises à augmenter leurs fonds propres en trouvant des investisseurs prêts à prendre une participation au capital. La banque a utilisé des liquidités en attente pour acheter des titres

publics. Cependant, avec la hausse des taux d'intérêt, le financement des start-up est devenu plus difficile, les dépôts bancaires ont diminué et de nombreuses entreprises ont cherché des placements plus rentables. La Silicon Valley Bank a donc été contrainte de vendre ses titres, avec une décote de 1,8 milliard de dollars.

L'annonce des pertes a provoqué une panique puis une ruée bancaire et finalement la faillite de la Silicon Valley Bank. Celle-ci n'était pas une banque systémique. La faillite de Lehman Brothers, survenue le 15 septembre 2008, avait considérablement accéléré la crise financière. Mais la Silicon Valley Bank étant d'une taille plus modeste, sa faillite ne risquait pas d'emporter le système financier mondial. Elle revêt néanmoins un caractère symbolique et une signification économique. D'une part, cette banque était celle des start-up californiennes. Elle opérait dans une région où les inégalités sont fortes et se sont encore récemment accrues. La *Silicon Valley* compte en effet 85 milliardaires. « À eux seuls, huit contribuables pèsent plus que 500 000 habitant·es, soit la moitié des foyers de la région », tandis que 23 % des résident·es vivent sous le seuil fédéral de pauvreté⁽⁸⁾. D'autre part, s'il était exclu que cette faillite engendre une crise mondiale, le risque était qu'une ruée bancaire provoque une crise de liquidité parmi les petites banques américaines, toutes et tous les épargnant·es se réfugiant dans les grandes banques. En une semaine, environ 120 milliards de dollars avaient

déjà été transférés des petites vers les grandes. Pour éviter que cela ne s'aggrave, le 12 mars le *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et la Réserve fédérale ont annoncé garantir tous les dépôts bancaires, même au-delà du plafond légal de 250 000 dollars.

À court terme, cette mesure a le grand avantage de restaurer la confiance des épargnant·es et d'éviter que les banques ne s'effondrent les unes après les autres. À plus long terme, la garantie publique illimitée incite les banques à prendre plus de risques, et alimente donc les comportements qui susciteront de nouvelles crises. La garantie publique est nécessaire, mais ne devrait-elle pas impliquer la propriété publique ? Et ne faut-il pas interdire les opérations financières les plus spéculatives, telles que les ventes à découvert ? Ces questions sont d'autant plus importantes que la politique prudentielle, fondée sur les ratios de solvabilité, ne peut réduire les risques à néant. Le Crédit Suisse, une banque systémique en difficulté depuis plusieurs mois en raison d'une série de scandales et de pertes financières, a vu son cours boursier s'effondrer (-25 %) le 15 mars 2023. La banque a été sauvée le lendemain par un prêt de la banque nationale (BNS) avant d'être rachetée le 19 mars par UBS. La panique a alors touché d'autres grandes banques européennes, en particulier Deutsche Bank. Les déclarations de la BCE ont suffi à circonscrire l'incendie. Pour cette fois. ●

PHILIPPE LÉGÉ

Économiste, professeur aux universités à l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) de l'université Paris 1, membre du collectif des Économistes atterrés-es.

1) UBS, "What is profit-led inflation?", 16 mars 2023.

2) Source : Dares

3) <https://www.alternatives-economiques.fr/christian-chavagneux/ny-a-de-boule-prix-salaire/00104705>

4) I. Weber et E. Wasner, « Sellers' Inflation, Profits and Conflict: Why can Large Firms Hike Prices in an Emergency? ».

5) Source : Insee

6) Source : Insee

7) Martine Orange, « CAC 40 : au stade ultime du capitalisme financiarisé », *Mediapart*, 3 avril 2023.

8) « La Silicon Valley est le microcosme des excès du capitalisme », *Le Monde*, 13 mars 2023.

Les Journées intersyndicales femmes, un rendez-vous féministe incontournable !

À l'initiative de la CGT, de la FSU et de Solidaires, les Journées intersyndicales femmes ont rassemblé, encore une fois, plus de 400 personnes les 16 et 17 mars à Paris.

Depuis les premières en mars 1997, ces journées réunissent tous les ans des centaines de militantes (et quelques militants aussi) de la CGT, de la FSU et de Solidaires autour de chercheuses, d'associations, de syndicalistes sur les questions féministes. L'unité, la réalisation et le succès de cette initiative unitaire sont sans aucun doute des exemples de travail à reproduire.

« L'idée de départ était bien de penser le rapport entre syndicalisme et féminisme, de voir ce qui était commun dans nos organisations syndicales respectives, les difficultés que nous y rencontrions et de voir aussi comment il était possible d'être plus fortes ensemble, pour faire

changer les choses sur nos lieux de travail et aussi dans nos organisations » écrit Annick Coupé dans *Toutes à y gagner, 20 ans de féminisme intersyndical* (2017, Syllepse).

25 ans après, l'enjeu est toujours le même : permettre aux participantes de réfléchir, échanger et s'outiller sur les questions féministes, pour les porter au mieux et les imposer au premier plan dans leurs organisations respectives et au-delà.

Les thèmes abordés concernent évidemment les questions sur le travail ou qui lui sont liées, retraites, protection sociale, précarité, égalité professionnelle etc., mais aussi plus largement les droits des femmes, le mouvement féministe, les femmes et la guerre, les femmes dans le



© AFP - ELODIE ARROYO / HANS LUCAS

sport, la santé des femmes, les violences machistes, etc. Toujours avec la volonté d'avoir un angle international sur ces questions féministes.

Le travail intersyndical déployé pour organiser ces journées ainsi que l'unité mobilisatrice qui se dégage de ces journées sont des

TÉMOIGNAGE D'UNE PARTICIPANTE

Lorsque j'apprends l'existence des journées intersyndicales femmes en 2016, je suis simple adhérente à mon syndicat mais néanmoins déjà attentive aux questions des droits des femmes et c'est avant tout la curiosité qui me pousse à m'inscrire à ce stage.

La première fois reste inoubliable : je découvre des centaines de femmes, et quelques hommes, rassemblé·es dans un amphithéâtre pour écouter des chercheuses et des représentantes d'associations ou de syndicats s'exprimer sur des thèmes variés et ouvrir le débat sur des questions interprofessionnelles et internationales.

Dans un premier temps et dans une démarche tout à fait individuelle, j'abreuve ma soif de connaissance et je laisse libre court à ma réflexion personnelle. Bien entendu, je réitère ma participation chaque année.

Rapidement, les discussions s'engagent sur les temps informels (pause-café, repas, apéro), elles me permettent d'élargir mon réseau de connaissances et de contacts et je finis par rencontrer des militantes de ma région et de mon département !

C'est grâce à la lutte pour la défense des droits des femmes que je m'investis alors dans mon syndicat et que j'intègre le collectif femmes

de notre fédération. Les différents thèmes abordés lors de ces journées parisiennes nourrissent nos débats locaux et nous permettent de porter ces questions dans nos syndicats. Nous nous engageons au sein de l'intersyndicale féministe départementale, participons activement à l'organisation du 8 mars et du 25 novembre, et ouvrons des perspectives de réflexion au-delà de ces deux dates incontournables.

Cependant, le chemin est long et sinueux pour faire avancer nos revendications féministes et c'est dans le collectif que l'on puise la force pour lutter. Je décide alors de mettre la richesse de ces deux journées de formation au profit du plus grand nombre de militant·es en organisant des stages, académiques en février 2020, puis régional en mai 2021.

Grâce aux liens noués sur ces rencontres à Paris, je prends contact avec le collectif d'animation (CA) Femmes national de la FSU pour trouver des intervenantes sur l'égalité Femme/Homme. Ces stages rencontrent un vif succès et donnent l'opportunité à l'ensemble des participant·es de réfléchir, échanger et s'engager.

Enfin, la spécificité et l'exhaustivité des thèmes proposés aux intersyndicales m'apportent





appuis incontestables pour faire avancer les questions d'égalité dans nos organisations syndicales et mener collectivement les luttes féministes et syndicales sur nos lieux de travail, comme dans l'ensemble de la société. ●

AMANDINE CORMIER

également les armes et la détermination d'agir avec notre fédération face à l'administration. C'est ainsi que depuis un an, je participe aux groupes de travail académiques sur l'égalité professionnelle et que j'ai récemment intégré la délégation des formations spécialisées au sein desquelles sont nommées les référent·es violences sexistes et sexuelles / violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes.

Ainsi, depuis ma première participation aux Journées intersyndicales femmes, mes motivations ont bien changé, mais mon intérêt demeure toujours aussi vif pour cet événement qui est une priorité dans mon emploi du temps annuel. Et même si rien n'est jamais acquis, j'en reviens avec une motivation à chaque fois plus grande pour continuer le combat. ●

ANNE PEYTAVIN, FSU-SNUIPP 34

TRAVAIL GRATUIT, LA NOUVELLE EXPLOITATION.* RETOUR SUR L'INTERVENTION DE MAUD SIMONET

Maud Simonet est sociologue. Ses travaux se concentrent sur les thèmes du travail bénévole, de l'engagement citoyen et de la notion de *workfare* aux États-Unis.

Elle est intervenue lors de la table ronde « Le genre du capital » sur le travail gratuit, le travail domestique, et ce qu'il génère en termes d'économie et de symbole de domination.

Travail gratuit, quèsaco ?

Entrent dans le travail gratuit le bénévolat, le volontariat, le service civique, les stages, la mise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale (*workfare*, aux États-Unis), le travail sur internet (*digital labor*, travail collaboratif non rémunéré sur des plateformes).

Ces pratiques ne sont généralement pas étiquetées comme relevant du travail mais comme du hors travail, alors qu'elles font fonctionner les associations, les services publics et les entreprises.

Le travail domestique, première exploitation économique ?

Pour Maud Simonet, la notion de travail gratuit a été réellement construite par les féministes des années 1970, en lien avec leurs analyses qui les ont amenées à considérer le travail domestique comme une forme d'extorsion (C. Delphy) de travail gratuit.

Ces analyses les ont poussées à travailler d'autres questions, comment rendre visible ce travail domestique ? En le mesurant en temps ? En argent ? Il s'agit d'un débat politique autour de la valeur que nous sommes prêt·es à accorder ou non à ce travail domestique. Si c'est du travail et qu'il est gratuit, qui se l'approprié ? Les hommes ou le capitalisme ? Doit-il être forcément considéré comme aliénant ? Les féministes noires des années 1970 voyaient dans ce travail domestique l'occasion pour les mères de transmettre des valeurs à leurs proches et de construire des résistances politiques dans leur famille (Bell Hooks, *Homeplace: a site of resistance*).

Pour Maud Simonet, le travail des féministes sur le travail domestique oblige à analyser les ressorts de l'exploitation et de la domination au-delà du marché du travail et à faire de la question des frontières travail - hors travail une question politique.

« *Le temps libre, c'est toujours le temps libre des hommes* » (C. Delphy). Derrière le temps libre de l'activité salariée, il y a le temps de travail domestique des femmes.

Les femmes sont dévalorisées comme travailleuses parce que valorisées en tant que mère, épouse, etc. « Ce n'est pas du travail, c'est de l'amour », peut-on entendre. On retrouve la même logique dans d'autres formes de travail gratuit : « ce n'est pas du travail, c'est de l'engagement » pour le service civique, « c'est de la passion » pour le bénévolat, « c'est de la formation » pour les stages.

Le travail gratuit est fortement structuré par les rapports sociaux et les rapports de sexe. Les stages non rémunérés sont majoritairement attribués dans les secteurs féminisés, éducation, santé, etc. 65 % des services civiques sont des femmes, de 85 à 90 % dans les services publics. Quant aux rapports sociaux, qui peut se permettre de travailler gratuitement en attendant de trouver un emploi ?

Le travail gratuit, un déni du travail

Il y a une forme d'institutionnalisation, par la loi et par les discours politiques, du travail gratuit qui est aujourd'hui au cœur du fonctionnement du marché du travail et des services publics. Les formes, les pratiques et les statuts se multiplient.

Aujourd'hui, le *hope labor* (travailler gratuitement dans l'espoir de décrocher l'emploi de ses rêves demain) fait partie de la construction des carrières. L'emploi apparaît comme un Graal pour lequel il est normal de patienter avant de l'obtenir. Il existe maintenant un continuum entre le travail gratuit et l'emploi.

Tout cela s'articule avec l'absence, l'attente et surtout la déconstruction de l'emploi. Ce faisant, on déconstruit aussi ce qui lui est lié : les cotisations sociales, le droit du travail, le syndicalisme, etc.

Les organisations syndicales doivent urgemment s'emparer de la question du travail gratuit et mener les luttes avec ces travailleur·ses qui ne sont pas toujours considéré·es comme tel·les. Il y a, dans ces luttes, de vrais enjeux de droits du travail et d'égalité professionnelle et domestique. ●

AMANDINE CORMIER

* Éd. Textuel, 2018.



© JAN SCHMIDT-WHITELEY PICTORIUM / MAXPPP



ENTRETIEN AVEC THOMAS VESCOVI



© MATHIAS GOLSHAN/RFI

Thomas Vescovi.

Après son retour au pouvoir, en décembre 2022, à la tête d'une coalition associant le Likoud et l'extrême droite sioniste et religieuse, Benjamin Netanyahu tente d'imposer en Israël une réforme de la justice et se heurte à d'immenses manifestations.

Dans le même temps, son gouvernement entend poursuivre la colonisation des terres palestiniennes et les violences des colons et des forces armées à l'encontre des Palestinien·nes se sont accrues ces derniers mois.

Alors qu'en Israël la contestation contre le gouvernement fracture la société, les points de tensions se multiplient au Proche-Orient, faisant craindre une guerre de grande ampleur et sur plusieurs fronts. Pour essayer d'y voir plus clair, entretien avec Thomas Vescovi, historien et enseignant dans le secondaire, auteur notamment de *L'échec d'une utopie*, une histoire des gauches en Israël (La Découverte, 2021).

« Israël-Palestine: le no international alimente

✓ **Pour la première fois depuis 2006, des missiles ont été envoyés de part et d'autre de la frontière israélo-libanaise, tandis qu'un risque de guerre avec la bande de Gaza continue de peser. Y a-t-il une évolution des rapports de force au Proche-Orient ?**

Netanyahu et Trump ont vendu, à travers les accords d'Abraham de 2020, la possibilité d'une paix viable entre Israël et plusieurs États arabes en écartant l'avenir des Palestinien·nes. Tout cela vole en éclat depuis 2021 où l'état-major israélien constate la structuration de fronts multiples et coordonnés entre eux. D'abord, les Palestinien·nes de citoyenneté israélienne ont démontré à plusieurs reprises leur engagement aux côtés de ceux des Territoires occupés via des manifestations, voire des émeutes dont ils ont payé le prix fort. En Cisjordanie, une nouvelle génération se constitue en groupe armé, dépassant les clivages politiques. Rappelons que, si 2022 a été l'année la plus meurtrière pour ce territoire depuis plus de quinze ans, avec 132 Palestinien·nes tué·es par l'armée israélienne ou des colons, nous dénombrons déjà 101 victimes en 2023, dont plus de la moitié n'était pas des combattant·es. Il faut le marteler : l'absence de justice et de protection pour les Palestinien·nes nourrit mécaniquement la dynamique armée.

Dans le même temps, de nouvelles alliances inattendues sont tissées au niveau régional, à l'instar de la rencontre entre l'Arabie saoudite et l'Iran, sous l'égide de la Chine, au détriment de la volonté israélienne d'un front régional contre le régime iranien. Le régime syrien d'Assad, malgré toute sa barbarie, revient aussi peu à peu dans le jeu diplomatique renforçant les groupes armés basés au Liban qui l'ont soutenu pendant la guerre, tels que le *Hezbollah*.

Ainsi, alors que le mouvement national palestinien institutionnel ou officiel, représenté par l'Organisation de libération de la Palestine, semble dans l'impasse, de nouveaux acteurs s'affirment et parviennent, de manière sans précédent, à se coordonner : en cas d'affrontement potentiel sur l'un de ses fronts, l'armée israélienne craint d'être dépassée sur les autres. Voilà pourquoi Netanyahu fait d'une guerre contre l'Iran le cœur de sa politique étrangère, considérant cet État comme le principal soutien financier et militaire d'une partie



PHOTO : AFP

Non-respect du droit la dynamique armée »



PHOTO : D. R.

des organisations qui structurent les différents fronts, et l'accusant de vouloir se doter de l'arme nucléaire.

Or, rappelons que Netanyahu et Trump ont été à l'origine de la rupture des accords de Vienne, signés en 2015 entre l'Iran, l'Union européenne et six puissances dont les États-Unis. Plus globalement, le non-respect du droit international, des droits des peuples, et le recours permanent aux solutions armées gangrènent la région et alimentent les tensions.

✓ **Netanyahu est revenu au pouvoir en janvier avec le gouvernement le plus extrémiste de l'histoire d'Israël. Quel bilan tirez-vous de ces premiers mois pour le régime politique israélien ?**

Assurément, la contestation massive de la société israélienne a bouleversé les plans de ce gouvernement, et voir des fascistes empêchés ne peut être que porteur d'espoir. Si les slogans des manifestant-es se focalisent sur la défense des institutions israéliennes prétendument démocratiques, d'autres points incarnés par ce gouvernement sont combattus, à commencer par les atteintes aux droits des femmes, à la communauté LGBTQI+, aux organisations de défense des minorités...

Toutefois, les droits des Palestinien·nes sont quasi ignorés alors qu'ils et elles sont, sans aucun doute, la principale cible de l'extrême droite via un ensemble de lois qui les vise directement, qu'ils et elles soient citoyen·nes israélien·nes, résident·es de Jérusalem ou habitant·es des Territoires occupés. Cela est assumé par la coordination du mouvement : en Israël, pour rassembler le plus largement possible la société juive, il ne faut pas parler des Palestinien·nes.

Les leaders de la contestation peinent aussi à dépasser les clivages sociaux. Alors que Netanyahu entend poursuivre ses réformes ultralibérales, comprenant des privatisations massives (dont le secteur de l'éducation), les fortes inégalités socio-économiques sont peu ou pas évoquées dans la contestation et les quelques études parues indiquent une très forte représentation des classes moyennes aisées et des cadres dans les cortèges.

Sauf que la contestation ne faiblit pas et que le gouvernement est bloqué. Le moindre recul de Netanyahu lui fera perdre les 14 députés d'extrême droite, et donc la majorité au Parlement.

D'où la crainte qui émane du gouvernement comme de l'opposition d'assister à une forme de guerre civile. Crainte renforcée depuis que les réservistes de l'armée ont largement rejoint l'opposition mais que le ministre de la Sécurité, le fasciste Ben Gvir, a obtenu l'aval du gouvernement pour former une milice sous ses ordres et que l'attitude des différents corps de police est incertaine.

✓ **Justement, une alternative est-elle possible en Israël ?**

La gauche arabo-juive et non sioniste continue de se structurer, élargissant sa base via des organisations très dynamiques telles que *Standing together*, mais elle ne compte que cinq députés sur 120. Cela fait toujours un de plus que l'historique Parti travailliste qui poursuit son effondrement. L'opposition à Netanyahu se constitue principalement des libéraux, incarnés par Yair Lapid, et des nationalistes laïques, dont l'ancien chef d'état-major Benny Gantz est la figure de proue. Tous deux espèrent former un gouvernement alternatif, mais tout porte à croire qu'ils vont se confronter inlassablement au même dilemme : sans passer une alliance avec la gauche arabo-juive, ils devront coopérer avec les religieux pour former une majorité.

✓ **De nombreuses ONG, comme Amnesty ou Humans Rights Watch, qualifient dans leurs rapports Israël d'État d'apartheid. Des campagnes au niveau international s'engagent, relayées par un « appel mondial à la solidarité avec le mouvement anti-apartheid » lancé récemment par les syndicats palestiniens. Quelle est l'importance stratégique de cette campagne au niveau international ?**

Les rapports, qu'ils émanent d'ONG israéliennes, palestiniennes ou internationales, varient sur certaines analyses mais se rejoignent sur l'essentiel : désormais, et en l'absence d'État souverain pour les Palestinien·nes, l'État d'Israël a la main sur l'ensemble du territoire de la mer Méditerranée au fleuve Jourdain. Naturellement, le quotidien d'un·e Palestinien·ne n'est pas le même selon qu'il soit citoyen·ne israélien·ne, résident·e de Jérusalem, vivant à Gaza ou dans un camp de réfugié·es situé au Liban ou en Jordanie. Le fait est que l'impossibilité d'accéder à des droits égaux ou à une justice pleine et entière relève de la politique israélienne.

Qu'est-ce qui relie le pêcheur de Gaza, empêché de dépasser une certaine limite avec son bateau, au jeune Palestinien vivant à Tel-Aviv à qui l'on interdit de faire venir sa fiancée vivant en Cisjordanie ? Des lois votées au sein du Parlement israélien. Or, les habitant·es de Gaza ou de

Cisjordanie n'ont aucun moyen de prendre part à ces décisions qui pourtant structurent la quasi-totalité de leur vie quotidienne. Des tas d'autres exemples justifient l'emploi de la notion d'apartheid. Les départements d'étude du Proche-Orient en Occident, par exemple, ne peuvent plus passer à côté de ce nouveau paradigme qui s'ajoute aux dénonciations historiques contre la colonisation et l'occupation. Que cela plaise, ou non, aux député·es français·es, la pression va monter à mesure que les citoyen·nes seront informé·es. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE VIGOT



© OHAD ZUMGIBER / EURONEWS / AFP



Du rap contre des bassines inutiles

« **O**n est des mauvaises graines, on coupe le mal à la racine. J'lève mon verre aux copaines qui renversent les mégabassines ! » Voilà une des phrases présentes sur l'album *Rap against the Bassines* coordonné par Skalpel, rappeur originaire d'Aulnay-sous-Bois, qui porte depuis ses débuts un hip hop conscient et politique.

Influencé par son statut de fils de réfugiés politiques, membres des Tupamaros uruguayens, il rappe le monde qui l'entoure au sens large, depuis le début des années 2000, notamment autour du collectif/label BboyKonsian.

Installé depuis plusieurs années à Melle, dans les Deux-Sèvres, où il travaille dans un Ehpad, c'est en totale cohérence avec ses engagements qu'il s'est jeté dans la lutte contre les bassines (cf. article p. 35).

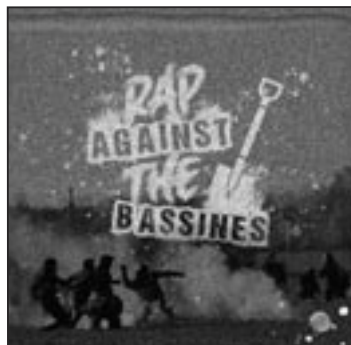
Les productions artistiques ont une histoire ancienne dans le soutien aux luttes, et ce bien avant les célèbres affiches de 1968 ou de Dominique Grange. C'est dans cette tradition que l'album *Rap against the Bassines* s'inscrit. N'envisageant sa musique, comme la politique, que collectivement, Skalpel a invité un nombre important d'artistes se situant dans la même approche

artistico-politique que lui, dont un certain nombre avec qui il avait déjà eu l'occasion de jouer.

L'album *Rap against the Bassines* est une ode virulente contre ce projet écocide. Chacun·e à sa manière, les artistes participent à la construction nécessaire du discours d'opposition. Plus encore, iels s'engagent pour un grand nombre dans les initiatives de solidarité concrète à l'image des concerts donnés sur place. Cet album est donc une pierre utile à la popularisation comme à la construction des résistances.

Les militantes et militants de l'École émancipée, elleux aussi engagé·es dans cette lutte, ne peuvent que se reconnaître que dans cette initiative. Et inviter à la soutenir : *No Basaran.* ●

ANTOINE BOUYOU



Téléchargeable à prix libre :

<https://skalpel793.bandcamp.com/album/rap-against-the-bassines-compilation-2023>

En vente physique lors des concerts et événements de soutien.

Un festival de jazz devenu éducateur



Junas, une petite localité du Gard proche de l'Hérault, une carrière d'où viennent les pierres de Nîmes, un lieu d'une beauté étrange, chargé de plusieurs histoires. Il y a bien longtemps – 30 ans juste cette année - un groupe de jeunes gens et de jeunes filles décide de créer une association, « Les copains d'abord », pour faire connaître

leur village laissé à l'abandon. Ce sera un festival de jazz. Avec une originalité : inviter un pays. Ce sera l'Espagne d'abord, Tete Montoliu, pianiste catalan, y dialoguera avec la scène de pierre.

Le succès viendra couronner les efforts de l'association qui se transformera en développant des actions pédagogiques, en lien avec les établissements

scolaires, pour éduquer les jeunes oreilles. De mars à juin, les actions sont multiples. Des ateliers (de création vocale, de percussion...) et stages, intitulés « Minot Jazz Gang », seront proposés du 19 au 22/07 à l'école de Junas. Pour terminer par trois festivals, « Jazz au Pic Saint-Loup », du 7 au 10/06, « Jazz à Vauvert », du 30/06 au 2/07, les deux avec Éric Truffaz notamment et le clou : « Jazz à Junas » du 18 au 22/07 avec l'ami sarde, le trompettiste Paolo Fresu, la batteuse Anne Pacey, Daniel Humair, autre habitué, « Le sacre du tympan », dirigé par le bassiste Fred Pallem, le guitariste Gérard Pansanel qui, comme le batteur Patrice Héral, participe à un collectif sis à Montpellier, sans oublier la vocaliste Sandra Nkaké... Les pierres sont gorgées de sons du jazz. Elles racontent une sorte de mémoire du jazz. ●

NICOLAS BÉNIÈS

EN LUTTE! CARNET DE CHANTS

« **À** quoi sert une chanson si elle est désarmée ? / Me disaient les Chiliens, bras ouverts poings serrés ».

C'est par cette citation d'une chanson d'Étienne Roda-Gil interprétée par Julien Clerc que s'ouvre *« En lutte! Carnet de chants »*.

Mouvements révolutionnaires, élans pacifistes, luttes du monde du travail, combats pour l'égalité et la liberté partagent nombre de répertoires actions parmi lesquels l'usage du chant. Galvaniser, dénoncer, rassembler, transmettre la mémoire des mobilisations, voici tout ce qu'il permet.

Ce carnet en a choisi 24, présentés en de courtes notices, depuis le moment fondateur de la Révolution française jusqu'aux luttes féministes, en passant par celles pour les droits civiques ou contre l'extrême droite. Chacun est replacé dans son contexte historique et envisagé en fonction de ses circulations, héritages, réappropriations qui prolongent la présentation de leur élaboration.

Les auteur·trices, toutes et tous enseignant·es d'histoire-géographie, ont conçu ce carnet comme un outil d'exploration de l'histoire sociale, contestataire et révolutionnaire, contemporaine. De *La Marseillaise* à *Porcherie*, de *Go Down Moses* à la *Chanson de Craonne*, de *Va Pensiero* à *L'Internationale* ou à *L'hymne des femmes*, si ces chants rendent compte des soubresauts politiques de leur temps, ils offrent un panorama varié des musiques populaires et de leurs usages à des fins émancipatrices. L'actualité montre que le vivier des chants militants n'est pas près de s'épuiser. ●

VÉRONIQUE SERVAT

> Étienne Augris, Julien Blottière, Jean-Christophe Diedrich, Véronique Servat, *En lutte! Carnet de chants*, Éditions du Détour, 2022.



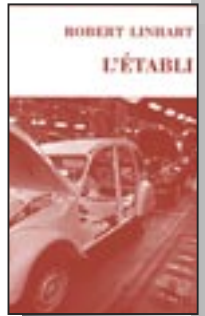
L'établi de Mathias Gokalp

Quelques mois après mai-juin 68, des militant·es maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP) ont été s'établir en usine pour raviver la flamme et aller vers la révolution. C'est ce que fit Robert Linhart, dirigeant de la GP et agrégé de philosophie, dans une usine Citroën. L'expérience dura quelques mois pour lui ; il en tira un livre en 1978, *L'établi*⁽¹⁾. C'est ce livre qui a été adapté au cinéma. C'est une très bonne adaptation et Swann Arlaud dans le rôle de Robert Linhart est impeccable, de même que tous les seconds rôles. La description de l'usine est montrée par ces 2 CV sur les chaînes de montage, symboles d'une réussite nationale mais objets de souffrances pour les ouvrier·es qui les assemblent. Tout y est abordé, de la grève au sexisme ordinaire. Le livre et le film ont aussi le mérite de poser la question de l'engagement des intellectuel·les révolutionnaires auprès de la classe ouvrière. La GP était passée à côté de Mai 68 n'y voyant au début qu'un mouvement « petit bourgeois » avant de se raviser devant l'ampleur des grèves (10 millions de grévistes début

juin). Néanmoins, il fallait un vrai courage à ces militant·es pour tout quitter et s'établir en usine. Mais impose-t-on la révolution par l'extérieur ? Le rapport aux syndicats des groupes maoïstes était compliqué, ce que le film montre bien, mais iels n'ont jamais cherché à construire des organisations de masse qui les auraient dépassé·es. Iels ne sont jamais parti·es du niveau de conscience de classe réel mais pensaient (et iels n'étaient pas les seul·es) qu'après 1968 la révolution était pour demain et paraphrasant Mao, qu'« une étincelle suffirait à mettre le feu à la plaine ». Depuis, les maos ont disparu. L'expérience de Linhart fut intéressante et c'est important qu'il ait pu en tirer un livre. Il montre comment l'expérience de la lutte collective est à même d'élever les consciences. ●

OLIVIER SILLAM

> *L'établi*, aux éditions de Minit.



BLACK IS BEAUTIFUL

« Je voulais montrer qu'il y avait des Noirs quand Picasso, Monet et Matisse faisaient de l'art. Je voulais montrer que l'art africain et les Noirs avaient leur place dans cette histoire. »

Ce sont les termes, parmi d'autres tout aussi engagés et engageants, qu'utilise Faith Ringgold pour nous dire son intention artistique et politique. Elle revendique, entre autres, Pablo Picasso comme l'une de ses sources artistiques : sa gigantesque huile sur toile *Die* (À mort!) propose de revisiter *Guernica* avec la mise en scène d'une rixe fratricide, ordinaire des années 1960 aux États-Unis.

L'artiste, née en 1930, est à la fois peintre, sculptrice et écrivaine ; ses supports et techniques sont variés : toiles, *tanka* tibétains, quilts peints et installations. Tout contribue, au fil des collections, à célébrer la fierté de la beauté noire et à révéler la réalité de l'Amérique du Nord des années 1960 à la fin du XX^e siècle. Son art exalte la révolte des populations africaines-américaines et des femmes en particulier, face à l'invisibilisation et l'oppression.

« Je veux agripper leurs yeux [des gens] et les maintenir ouverts, parce que c'est ça l'Amérique » : pari réussi !

Dans le cadre épuré de l'hôtel Salé, qui abrite le musée Picasso, cette rétrospective féministe et politique, haute en couleurs, résonne avec le contexte actuel de luttes et de puissance sociale de notre société multiculturelle. ●

MAGALIE TRARIEUX

Au Musée Picasso jusqu'au 2 juillet.



De quoi la *Fantasy* est-elle le nom ?



Le succès de la *Fantasy* ne se dément pas. Les adaptations cinématographiques ont boosté la vente des livres qui les ont inspirés, du *Seigneur des anneaux* à *Harry Potter* en passant par *Game of Thrones*. De la littérature aux séries, des plateformes de visionnage en ligne en passant par le jeu vidéo, la *Fantasy* est devenue en quelques décennies un genre majeur, irradiant l'ensemble de la culture populaire.

Pendant longtemps, la *Fantasy* a été décriée, en France tout au moins. Ses détracteur·trices y voyaient un temple de la réaction, fondée sur le fantasme d'un passé préindustriel idéalisé et porté par des intrigues profondément sexistes, laissant la portion congrue à des personnages féminins mièvres et sans intérêt. Ce dernier grief, pour fonder qu'il ait pu être, peut difficilement passer pour un trait spécifique de la *Fantasy*. La romancière Alice Zeniter a récemment raconté⁽¹⁾ à quel point l'identification à un personnage d'un autre sexe que le sien, une expérience typiquement féminine, a bien été la caractéristique principale de son expérience de jeune lectrice, pourtant nourrie de seuls classiques. La *Fantasy* a beaucoup évolué en la matière et de nombreux·euses autrices et auteurs utilisent la liberté narrative du genre pour mettre des femmes au cœur de leur fiction à l'image de Jean-Laurent Del Socorro qui propose une réécriture du mythe arthurien en plaçant Morgane à la place d'Arthur⁽²⁾.

Une histoire fantasmée

Il est difficilement récusable qu'un trait spécifique du genre est de donner vie à un passé idéalisé. Celui-ci devient le « miroir inversé des sociétés modernes », support privilégié de leur critique ainsi que le notent les auteurs·trices d'un passionnant *Dictionnaire du Moyen Âge imaginaire*⁽³⁾. Faut-il pour autant y voir une passion réactionnaire ?

Les livres de William Morris en qui on voit généralement le fondateur du genre étaient à ses yeux une façon de promouvoir un idéal utopique et à bien des égards écologique⁽⁴⁾. Loin d'être un réactionnaire, c'était un proche d'Engels et il se réclamait du socialisme.

Le romantisme dont la *Fantasy* est issue peut globalement être perçu comme une tentative de réenchantement du monde, une

protestation contre l'aliénation propre à l'industrialisation triomphante, ce qui ne l'éloigne guère de la réflexion de Marx⁽⁵⁾.

Le succès mondial de *Game of Thrones* a marqué un tournant. L'auteur de cette saga a voulu donner à son récit d'une impitoyable guerre dynastique un caractère particulièrement réaliste. Inspirée d'épisodes de l'histoire européenne, elle décrit minutieusement les logiques qui conduisent une société complexe à imposer brutalement sous l'effet des luttes de pouvoir alors même qu'un danger mortel la menace tout entière à l'occasion du fameux « hiver qui vient ». La réussite est telle qu'on a vu fleurir les livres de commentaires s'inspirant de la saga pour délivrer des « leçons politiques » à l'image de celui publié sous la direction de Pablo Iglesias, dirigeant de Podemos⁽⁶⁾. Ainsi peut-on s'appuyer sur les guerres du monde fictif de Martin pour élaborer un discours politique de la même manière que le faisait, à partir des guerres d'Italie, Machiavel dont la figure est d'ailleurs expressément mobilisée dans l'une des contributions du livre de Podemos.

Des récits mobilisables

La *Fantasy* semble en effet porteuse d'un pouvoir insoupçonné. Dans les années 1960, *Le seigneur des anneaux* était adopté par la contre-culture américaine comme objet pacifiste. Aujourd'hui, d'autres figures ou symboles issus de ces récits sont mobilisés au service de causes diverses. La *Fantasy* permet d'entrevoir d'autres possibles qui en définitive font écho aux failles et aux questionnements de notre réalité, nombreux comme on sait. Tout comme l'uchronie, elle est un moyen de lutter contre « la perte de la possibilité de penser autrement l'évolution des temps »⁽⁷⁾ que l'on veut nous imposer. Au fond, les mondes étranges dont il est question dans ces récits nous renvoient inéluctablement à notre monde. Tout se passe comme si loin de nous en éloigner, la *Fantasy* avait le pouvoir d'inviter à nous y réinvestir. ●

STÉPHANE MOULAIN

1) Alice Zeniter, *Toute une moitié du monde*, Flammarion, 2022.

2) Jean-Laurent Del Socorro, *Morgane Pendragon*, Albin Michel/Imaginaire, 2023.

3) Anne Besson, William Blanc et Vincent Ferré, *Dictionnaire du Moyen Âge imaginaire*, Vendémiaire, 2022, p.8.

4) Voir le chapitre qui lui est consacré dans William Blanc, *Winter is coming – une brève histoire politique de la fantasy*, Libertalia, 2019.

5) Voir à ce sujet Michael Löwy, Robert Sayre, *Esprits de feu – Figures du romantisme anticapitaliste*, Ed. Du Sandre, 2010.

6) Pablo Iglesias (dir.), *Les leçons politiques de Game of Thrones*, post-éditions, 2015.

7) Anne Besson, *Les pouvoirs de l'enchantement – usages politiques de la fantasy et de la science-fiction*, Vendémiaire, 2021, p. 58.

Contre les mégabassines : « On continue, on continuera »

Après l'énorme manifestation de Sainte-Soline du 25 mars dernier, l'École émancipée donne la parole à Lydie Palpacuer et Julie Couprie (FSU-SNUipp 79) et Julie Siaudeau (Snes-FSU 79) pour faire le bilan du mouvement contre les mégabassines et projeter les suites.

Manifestation contre les mégabassines dans les Deux-Sèvres, le 26 mars 2022.

PHOTO: XAVIER LÉOY

✓ Quelle est l'origine de cette lutte, depuis quand et comment a-t-elle cours ? Quel est l'engagement de la FSU en son sein ?

Lydie : La question de l'eau et de sa gestion est très présente depuis longtemps sur nos territoires. Cela fait 6 ans que *Bassines Non Merci* (BNM) est une force militante active sur cette question. L'engagement de la FSU dans cette lutte nous a paru évident car elle soulève aussi bien la question écologique que celle des services publics. Tout cela se regroupe sous la notion des « communs ».

Julie C. : Avant même la création de BNM, le Marais poitevin était déjà un enjeu de luttes entre les cultivateurs et leur modèle d'irrigation énergivore et la défense des territoires humides. L'arrivée des bassines a renforcé le clivage.

Julie S. : Ce sont effectivement deux modèles d'agriculture et de rapport aux communs qui s'affrontent. Et du coup BNM a su fédérer la colère avec un système de liste de contact/diffusion et de réunions régulières.

✓ La manifestation a été massive et démentielle du point de vue de la répression. Quelles étaient les mobilisations antérieures ?

Julie C. : Très vite, la lutte s'est organisée d'une façon automatique : dès qu'un chantier débute, il y a mobilisation trois semaines après sur site.

Lydie : La première a eu lieu à Amuré où nous avons formé une chaîne humaine. Puis ce fut à Mauzé sur le Mignon en 2021, lieu de la première bassine, où pour la première fois il y a eu une participation large incluant les collectifs, les associations, les organisations syndicales et les politiques. C'est lors de cette manifestation que les premiers gaz lacrymogènes ont été tirés.

Julie S. : Il y a eu aussi beaucoup de liens avec les manifestations pour le climat, des temps pédagogiques y sont systématiquement inclus pour démonter le discours des promoteurs du projet, ainsi que des temps festifs. Cela permet d'informer la population et de forger le collectif. C'est une organisation assez particulière, vrai « mouvement social », que la répression tente de juguler en instaurant un climat de peur...

✓ C'est-à-dire ?

Julie C. : depuis la première manifestation à Sainte-Soline en 2022, c'est une arme de dissuasion massive. Il y a un discours de guerre de la part de la préfecture avec contrôle systématique des véhicules. Quasiment plus personne ne va aux manifestations en famille. Non pas parce qu'elles sont inadaptées mais parce que les forces de l'ordre se sont radicalisées.

✓ Le 25 mars, un cap a-t-il été franchi selon vous ?

Julie C. : Les interdictions de circuler et de manifester sont devenues monnaie courante au moment des mobilisations anti bassines, mais là, c'était pire. Pour vivre dans la ville de Melle, qui servait un peu de camp de base, toute la semaine qui précédait, il y avait des contrôles à presque chaque carrefour et de façon approfondie. Il était impossible de retirer de l'argent pendant le week-end et la police tenait auprès des commerçants un discours propice à leur faire peur...

Lydie : C'était aussi le cas autour d'autres endroits comme à Mauzé-sur-le-Mignon où mon conjoint s'est par exemple fait contrôler six fois en quinze kilomètres. C'est une démarche d'intimidation permanente, l'instauration d'un climat de peur pour décrédibiliser la résistance et tenter d'infléchir la lutte.

Julie C. : Le truc dingue, c'est que c'était une mobilisation festive. 25 000 personnes qui plantent des arbres sur le chemin, les rencontres la journée, les meetings, les fanfares, les concerts... et les images de guerre que vous avez vues qui sont le fait de la police.

Julie S. : On s'attendait à un truc violent, mais on ne pensait pas que ça prendrait ces proportions. Il y avait un côté surréaliste.

✓ Et maintenant, quelles sont les suites ?

Julie C. : Le jeudi 30 au soir, on s'est rassemblés devant la préfecture pour dénoncer les violences et un discours médiatique effrayant.

Julie S. : Il y a eu un temps d'hébètement après le 25 et qui s'est matérialisé le 30 comme disait Julie. Après ce 25 mars, quelque chose se renforce. On fédère bien plus large. Et avec la mobilisation des retraités en parallèle, les gens prennent conscience que le système nous détruit de tous les côtés : le système capitaliste qui nous tue au travail, préserve un « trou » et le système répressif qui permet de le maintenir.

Lydie : La plus grosse perspective c'est qu'on ne lâche pas, on continue et on continuera. On empêchera ces bassines de se construire. L'eau et son usage doivent rester un bien commun. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE CHAUVEL

Pour comprendre et soutenir la lutte contre les mégabassines : <https://bassinesnonmerci.fr/>





PHOTO : STÉPHANE DE SAKUINAWAPA

Darmanin chasse les « mauvais·es migrant·es »

La volonté du gouvernement de légiférer sur l'immigration, un sujet qui a déjà donné lieu au vote de 21 lois en 30 ans, ne trompe personne. Il s'agit d'abord d'une tentative cynique de captation du capital politique d'une extrême droite qui a fait plus de 41 % des voix au second tour de la présidentielle et fait élire 89 député·es aux législatives. Légiférer sur ce thème relève aussi de la manœuvre pour mettre sur la défensive une gauche trop souvent complexée concernant ses revendications à ce sujet.

Le projet de loi asile et immigration a été annoncé dès le 15 septembre 2022 par le président Macron pour la première fois et mis en avant par le ministre de l'Intérieur G. Darmanin à plusieurs reprises par la suite pour occuper l'espace médiatique et susciter de l'adhésion auprès d'une partie malheureusement non négligeable de l'électorat défavorable à l'accueil des immigré·es. Il vient cependant d'être à nouveau reporté à l'automne par la première ministre E. Borne. En comparaison, la nouvelle loi sur les retraites a été annoncée le 10 janvier et promulguée le 15 avril dernier. Alors que la mobilisation contre cette loi de régression persiste, le calendrier de vote du projet de loi Darmanin a de son côté été fortement bousculé par la puissante résistance populaire contre la retraite à 64 ans menée par l'intersyndicale. Le mécontentement généralisé face à Macron a éloigné toute opportunité de bénéfice politique escompté du vote d'une loi sur l'immigration.

Opération Wuambushu

Après la promulgation de la réforme des retraites, Darmanin a bien tenté de réorienter l'attention de l'opinion publique vers sa politique de chasse aux migrant·es symbolisant une partie essentielle du contenu de son projet de loi. L'opération policière Wuambushu à Mayotte a effectivement été conçue comme une mise en scène de l'efficacité et de la compétence des forces de l'ordre dans leur entreprise d'expulsion des étranger·es en situation irrégulière sur un territoire où la crise sociale et la misère sont telles que la délinquance et la criminalité sont élevées et la propension à l'amalgame étranger = délinquant encore plus forte qu'ailleurs. Mais malgré le soutien des élu·es de l'île et d'une partie de la population locale, ce qui avait été élaboré comme une campagne de publicité rapidement profitable pour la politique de Darmanin est en train de s'enliser.

En effet, conformément à la résolution 31/4 de l'Assemblée générale de l'ONU votée le 21 octobre 1976, qui caractérise la France comme puissance d'occupation, le gouvernement comorien ne lui reconnaît aucune souveraineté sur Mayotte et refuse de considérer les renvois de ses ressortissant·es depuis cette île comme des expulsions. De plus, dès le lendemain du début de l'opération, suite au recours d'associations de défense des droits humains, le tribunal judiciaire de Mamoudzou a ordonné au préfet de Mayotte de

suspendre l'évacuation d'un bidonville dans la seconde plus grosse commune de l'île. Si bien que même le principal collectif local de soutien à l'opération déplore publiquement qu'elle soit au final amputée de ses deux volets sur la destruction des bidonvilles et l'expulsion des étranger·es.

Des emprunts au RN...

À la peine pour se poser en homme fort de l'expulsion à tour de bras, Darmanin l'est aussi pour construire une majorité parlementaire susceptible de voter sa loi, ce qui explique le flottement prolongé sur les contours du texte et les reports successifs du débat à l'Assemblée nationale. D'une part, les député·es LR, sous la pression du programme xénophobe du RN, ne veulent pas de la mesure de régularisation des sans-papiers exerçant des métiers dits « en tension ». D'autre part, l'impopularité écrasante de Macron causée par son entêtement à imposer la réforme des retraites pousse ces mêmes député·es LR à adopter une posture de retrait voire d'opposition, y compris vis-à-vis des mesures qu'ils approuvent sur le fond. Ce phénomène vaut aussi pour les député·es RN d'une façon plus tranchée encore, alors même que Darmanin emprunte de façon significative au programme de leur parti. Il n'y a donc pour l'instant pas de vivier d'allié·es disponible pour faire adopter cette loi.

Alors que le mouvement social contre la réforme des retraites a percuté indirectement la destinée du projet de loi Darmanin, les mobilisations sociales qui le visent directement ont aussi le potentiel de le faire disparaître de l'agenda pour de bon. Les dernières manifestations à l'appel du collectif unitaire Uni·es contre l'immigration jetable – Pour une politique migratoire d'accueil (UCIJ@2023) ont réuni plusieurs milliers de personnes sur le territoire le 29 avril. D'autres initiatives sont à venir. En parallèle, l'appel « Pour un débat apaisé » en faveur d'une Convention citoyenne sur la migration, soutenu par des personnalités comme Cédric Herrou, des associations comme la LDH et des scientifiques comme François Gémene, prend de l'ampleur et pourrait aider à faire contrepoids aux thèses d'extrême droite qui saturent le débat public actuel sur le sujet. ●

GRÉGORY BEKHTARI



PHOTO : LE JOURNAL DE MAYOTTE